MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE

UNION – DISCIPLINE – TRAVAIL



N°1785/16

Année: 2015 – 2016

THESE

Présentée en vue de l'obtention du

DIPLOME D'ETAT DE DOCTEUR EN PHARMACIE

Par

ANZOUA ELODIE Epouse MELAGNE

Evaluation du risque ulcérogène de Sarenta, un remède traditionnel de santé indiqué comme Anti-inflammatoire

Soutenue publiquement le 16/11/2016

COMPOSITION DU JURY:

Président : Madame ATTOUNGRE HAUHOUOT, Professeur Titulaire

Directeur de thèse : Madame KOUAKOU SIRANSY, Maitre de Conférences Agrégé

Assesseurs : Monsieur **GBASSI GILDAS**, Maitre de conférences Agrégée

Madame FOFIE N'GUESSAN BRA .I, Maitre Assistant

ADMINISTRATION ET PERSONNEL
ENSEIGNANT DE L'UFR DES SCIENCES
PHARMACEUTIQUES ET BIOLOGIQUES

I-HONORARIAT

Directeurs/Doyens honoraires: Professeur RAMBAUD André

Professeur FOURASTE Isabelle

Professeur BAMBA Moriféré

Professeur YAPO Abbé †

Professeur MALAN Kla Anglade

Professeur KONE Moussa †

II-ADMINISTRATION

Directeur Professeur ATINDEHOU Eugène

Sous-Directeur chargé de la Pédagogie Professeur Ag INWOLEY Kokou André

Sous-Directeur chargé de la Recherche Professeur Ag OGA Agbaya Serge

Secrétaire principal Madame NADO-AKPRO Marie Josette

Documentaliste Monsieur N'GNIMMIEN Koffi Lambert

Intendant Monsieur GAHE Alphonse

Responsable de la Scolarité Madame DJEDJE Yolande

III- PERSONNEL ENSEIGNANT PERMANENT

1- PROFESSEURS TITULAIRES

Mme AKE Michèle Chimie analytique, Bromatologie

M ATINDEHOU Eugène Chimie analytique, Bromatologie

Mme ATTOUNGBRE HAUHOUOT M. Biochimie et Biologie moléculaire

M DANO Djédjé Sébastien Toxicologie.

Mme KONE BAMBA Diéneba Pharmacognosie

MM KOUADIO Kouakou Luc Hydrologie, Santé publique

MALAN Kla Anglade Chimie analytique, contrôle de qualité

MENAN Eby Ignace Parasitologie - Mycologie

MONNET Dagui Biochimie et Biologie moléculaire

Mme SAWADOGO Duni Hématologie

M YOLOU Séri Fernand Chimie générale

2- MAITRES DE CONFÉRENCES AGRÉGÉS

MM ABROGOUA Danho Pascal Pharmacie Clinique

AHIBOH Hugues Biochimie et Biologie moléculaire

Mme AKE EDJEME N'guessan Angèle Biochimie et Biologie moléculaire

MM AMARI Antoine Serge G. Législation

AMIN N'Cho Christophe Chimie analytique

DEMBELE Bamory Immunologie

GBASSI K. Gildas Chimie physique générale

INWOLEY Kokou André Immunologie

KOFFI Angely Armand Pharmacie Galénique

Mme KOUAKOU-SIRANSY Gisèle Pharmacologie

MM KOUASSI Dinard Hématologie

LOUKOU Yao Guillaume Bactériologie-Virologie

OGA Agbaya Stéphane Santé publique et Économie de la santé

OUASSA Timothée Bactériologie-Virologie

OUATTARA Mahama Chimie organique, Chimie thérapeutique

YAPI Ange Désiré Chimie organique, chimie thérapeutique

YAVO William Parasitologie - Mycologie

ZINZENDORF Nanga Yessé Bactériologie-Virologie

1. 3- MAITRE DE CONFÉRENCES ASSOCIE

M DIAFOUKA François

Biochimie et Biologie de la Reproduction

4-MAITRES ASSISTANTS

M ADJAMBRI Adia Eusebé Hématologie

Mmes AFFI-ABOLI Mihessé Roseline Immunologie

AKA-ANY-GRA Armelle Adjoua S. Pharmacie Galénique

M ANGORA Kpongbo Etienne Parasitologie - Mycologie

Mme BARRO KIKI Pulchérie Parasitologie - Mycologie

MM BONY François Nicaise Chimie analytique

CLAON Jean Stéphane Santé publique

DALLY Laba Pharmacie Galénique

DJOHAN Vincent Parasitologie -Mycologie

Mme FOFIE N'Guessan Bra Yvette Pharmacognosie

Mme IRIE N'GUESSAN Amenan Pharmacologie

M KASSI Kondo Fulgence Parasitologie-Mycologie

Mmes KONATE Abibatou Parasitologie-Mycologie

KOUASSI AGBESSI Thérèse Bactériologie-Virologie

M MANDA Pierre Toxicologie

Mmes POLNEAU VALLEE Sandrine Mathématiques-Statistiques

SACKOU KOUAKOU Julie Santé publique

SANGARE Mahawa Biologie générale

SANGARE TIGORI Béatrice Toxicologie

VANGA ABO Henriette Parasitologie-Mycologie

M YAYO Sagou Eric Biochimie et Biologie moléculaire

Mme DIAKITE Aïssata Toxicologie

5-ASSISTANTS

MM. ADIKO Assi Aimé Cézaire Immunologie

ADJOUNGOUA Attoli Léopold Pharmacognosie

AMICHIA Attoumou Magloire Pharmacologie

Mmes ALLOUKOU-BOKA Paule-Mireille Législation

APETE Sandrine Bactériologie-Virologie

AYE YAYO Mireille Hématologie

Mme BEDIAKON NEE GOKPEYA Kemontingni M. Santé publique

MM BROU Amani Germain Chimie analytique

BROU N'Guessan Aimé Pharmacie clinique

CABLAN Mian N'Dedey Asher Bactériologie-Virologie

COULIBALY Songuigama Chimie thérapeutique

M DJADJI Ayoman Thierry Lenoir Pharmacologie

M DJATCHI Richmond Anderson Bactériologie-Virologie

Mmes DONOU NEE N'DRAMAN Aha Emma Hématologie

DOTIA Tiepordan Agathe Bactériologie-Virologie

M EFFO Kouakou Etienne Pharmacologie

Mme HOUNSA Annita Emeline Epse Alla Santé publique

MM KABRAN Tano Kouadio Mathieu Immunologie

KACOU Alain Chimie thérapeutique

KAMENAN Boua Alexis Thierry Pharmacologie

KOFFI Kouamé Santé publique

KONAN Konan Jean Louis Biochimie et Biologie moléculaire

Mme KONE Fatoumata Biochimie et Biologie moléculaire

MM KOUAKOU Sylvain Landry Pharmacologie

KOUAME Dénis Rodrigue Immunologie

KOUAME Jérôme Économie de la Santé

KPAIBE Sawa Andre Philippe Chimie analytique

Mme KRIZO Gouhonnon Anne-Aymone Bactériologie-Virologie

LATHRO Joseph Serge Bactériologie-Virologie

N'GBE Jean Verdier Toxicologie

N'GUESSAN Alain Pharmacie Galénique

Mmes N'GUESSAN NEE AMONKOU Anne Cinthia Législation

N'GUESSAN-BLAO Amoin Rebecca J. Hématologie

M N'GUESSAN Déto Ursul Jean-Paul Chimie thérapeutique

Mme N'GUESSAN Kakwokpo Clémence Pharmacie Galénique

Mmes OUAYOGODE-AKOUBET Aminata Pharmacognosie

SIBLI-KOFFI Akissi Joëlle Biochimie et Biologie moléculaire

SICA NEE DIAKITE Amelanh Chimie organique/ Thérapeutique

Mme TANOH NEE BEDIA Akoua Valérie Parasitologie-Mycologie

M TRE Eric Serge Chimie analytique

Mmes TUO Awa Pharmacie Galénique

YAO ATTIA Akissi Régine Santé publique

M YAPO Assi Vincent De Paul Biologie générale

Mme YAPO NEE YAO Carine Mireille Biochimie

6- ATTACHES DE RECHERCHE

Mme ADIKO N'dri Marcelline Pharmacognosie

M LIA Gnahoré José Arthur Pharmacie Galénique

7- IN MEMORIUM

Feu KONE Moussa Professeur Titulaire

Feu YAPO Abbé Etienne Professeur Titulaire

Feu COMOE Léopold Maître de Conférences Agrégé

Feu GUEU Kaman Maître Assistant

Feu ALLADOUM Nambelbaye Assistant

Feu COULIBALY Sabali Assistant

Feu TRAORE Moussa Assistant

Feu YAPO Achou Pascal Assistant

IV- ENSEIGNANTS VACATAIRES

1-PROFESSEURS

MM ASSAMOI Assamoi Paul Biophysique

DIAINE Charles Biophysique

OYETOLA Samuel Chimie Minérale

ZOUZOU Michel Cryptogamie

2-MAITRES DE CONFÉRENCES

MM KOUAKOU Tanoh Hilaire Botanique et Cryptogamie

SAKO Aboubakar Physique (Mécanique des fluides)

Mme TURQUIN née DIAN Louise Biologie Végétale

M YAO N'Dri Athanase Pathologie Médicale

3- MAITRE-ASSISTANT

M KONKON N'Dri Gilles

Botanique, Cryptogamie

4- NON UNIVERSITAIRES

MM. AHOUSSI Daniel Ferdinand Secourisme

DEMPAH Anoh Joseph Zoologie

GOUEPO Evariste Techniques officinales

Mme KEI-BOGUINARD Isabelle Gestion

MM KOFFI ALEXIS Anglais

KOUA Amian Hygiène

KOUASSI Ambroise Management

N'GOZAN Marc Secourisme

KONAN Kouacou Diététique

Mme PAYNE Marie Santé publique

COMPOSITION DES LABORATOIRES ET DÉPARTEMENTS DE L'UFR DES SCIENCES PHARMACEUTIQUES ET BIOLOGIQUES

I- <u>BACTERIOLOGIE-VIROLOGIE</u>

Professeur LOUKOU Yao Guillaume Maître de Conférences agrégé

Chef du département

Professeurs ZINZENDORF Nanga Yessé Maître de Conférences agrégé

OUASSA Timothée Maître de Conférences agrégé

Docteurs KOUASSI AGBESSI Thérèse Maître- assistante

CABLAN Mian N'Dédey Asher Assistant

DOTIA Tiepordan Agathe Assistante

LATHRO Joseph Serge Assistant

APETE Yah Sandrine épse TAHOU Assistante

KRIZO Gouhonnon Anne-Aymone Assistante

DJATCHI Richmond Anderson Assistant

II- <u>BIOCHIMIE, BIOLOGIE MOLECULAIRE, BIOLOGIE DE LA REPRODUCTION ET PATHOLOGIE MEDICALE</u>

Professeur MONNET Dagui Professeur Titulaire

Chef du Département

Professeurs HAUHOUOT épse ATTOUNGBRE M. L. Professeur Titulaire

AHIBOH Hugues Maître de Conférences agrégé

AKE EDJEME N'Guessan Angèle Maître de Conférences agrégé

DIAFOUKA François Maître de Conférences

Docteurs YAYO Sagou Eric Maître-assistant

KONAN Konan Jean Louis Assistant

KONE Fatoumata Assistante

KOFFI Akissi Joelle épse SIBLI Assistante

YAPO NEE YAO Carine Mireille Assistante

III- BIOLOGIE GENERALE, HEMATOLOGIE ET IMMUNOLOGIE

Professeur SAWADOGO Duni Professeur Titulaire

Chef du Département

Professeurs INWOLEY Kokou André Maître de Conférences agrégé

KOUASSI Dinard Maître de Conférences agrégé

DEMBELE Bamory Maître de Conférences agrégé

Docteurs SANGARE Mahawa Maître-assistante

AFFI-ABOLI Mihessé Roseline Maître-Assistante

ADJAMBRI Adia Eusebé Assistant

AYE YAYO Mireille Assistante

KABRAN Tano K. Mathieu Assistant

KOUAME Dénis Rodrigue Assistant

N'GUESSAN-BLAO R. S. Assistante

YAPO Assi Vincent De Paul Assistant

ADIKO Assi Aimé Cézaire Assistant

DONOU NEE N'DRAMAN Aha. E Assistante

IV- CHIMIE ANALYTIQUE, CHIMIE MINERALE ET GENERALE, TECHNOLOGIE ALIMENTAIRE

Professeur ATINDEHOU Eugène Professeur Titulaire

Chef du Département

Professeurs MALAN Kla Anglade Professeur Titulaire

AKE Michèle Dominique Professeur Titulaire

YOLOU Séri Fernand Professeur Titulaire

Professeurs AMIN N'Cho Christophe Maître de Conférences agrégé

GBASSI K. Gildas Maître de Conférences agrégé

Docteurs BONY Nicaise François Maître-assistant

BROU Amani Germain Assistant

KPAIBE Sawa Andre Philippe Assistant

TRE Eric Serge Assistant

V- CHIMIE ORGANIQUE ET CHIMIE THÉRAPEUTIQUE

Professeur YAPI Ange Désiré Maître de Conférences agrégé

Chef du Département

Professeur OUATTARA Mahama Maître de Conférences agrégé

Docteur KACOU Alain Assistant

N'GUESSAN Déto Ursul Jean-Paul Assistant

COULIBALY Songuigama Assistant

SICA NEE DIAKITE Amelanh Assistante

VI- PARASITOLOGIE, MYCOLOGIE, BIOLOGIE ANIMALE ET ZOOLOGIE

Professeur MENAN Eby Ignace H. Professeur Titulaire

Chef du Département

Professeur YAVO William Maître de Conférences agrégé

Docteurs BARRO KIKI Pulchérie Maître-assistante

DJOHAN Vincent Maître-assistant

KASSI Kondo Fulgence Maître-assistant

VANGA ABO Henriette Maître-assistante

ANGORA Kpongbo Etienne Maître-assistant

KONATE Abibatou Maître-assistante

TANOH NEE BEDIA Akoua Valérie Assistante

VII- PHARMACIE GALENIQUE, BIOPHARMACIE,

COSMETOLOGIE, GESTION ET LEGISLATION PHARMACEUTIQUE

Professeur KOFFI Armand A. Maître de Conférences agrégé

Chef du Département

Professeur AMARI Antoine Serge G. Maître de Conférences agrégé

Docteurs DALLY Laba Ismaël Maître-assistant

AKA-ANY Grah Armelle A.S. Assistante

N'GUESSAN Alain Assistant

BOKA Paule Mireille épse A. Assistante

N'GUESSAN Kakwopko C. Assistante

TUO Awa Nakognon Assistante

N'GUESSAN NEE AMONKOU Anne Assistante

VIII- <u>PHARMACOGNOSIE, BOTANIQUE, BIOLOGIE VÉGÉTALE, CRYPTOGAMIE</u>

Professeur KONE BAMBA Diénéba Professeur Titulaire

Chef du Département

Docteurs ADJOUNGOUA Attoli Léopold Assistant

FOFIE N'Guessan Bra Yvette Maître-Assistante

OUAYOGODE-AKOUBET Aminata Assistante

IX- PHARMACOLOGIE, PHARMACIE CLINIQUE ET THÉRAPEUTIQUE, ET PHYSIOLOGIE HUMAINE

Professeurs KABLAN Brou Jérôme Maître de Conférences agrégé

Chef du Département

ABROGOUA Danho Pascal Maître de Conférences agrégé

KOUAKOU SIRANSY N'doua G. Maître de Conférences agrégé

Docteurs IRIE N'GUESSAN Amenan G. Maître-assistante

AMICHIA Attoumou M. Assistant

DJADJI Ayoman Thierry Lenoir Assistant

EFFO Kouakou Etienne Assistant

KAMENAN Boua Alexis Assistant

KOUAKOU Sylvain Landry Assistant

BROU N'GUESSAN Aime Assistant

X- PHYSIQUE, BIOPHYSIQUE, MATHEMATIQUES, STATISTIQUES ET INFORMATIQUE

Professeur ATINDEHOU Eugène Professeur Titulaire

Chef de Département

Docteur POLNEAU VALLEE Sandrine Maître-assistante

XI- SANTE PUBLIQUE, HYDROLOGIE ET TOXICOLOGIE

Professeur KOUADIO Kouakou Luc Professeur Titulaire

Chef du département

DANO Djédjé Sébastien Professeur Titulaire

OGA Agbaya Stéphane Maître de Conférences Agrégé

Docteurs CLAON Jean Stéphane Maître-assistant

MANDA Pierre Maître-assistant

SANGARE TIGORI B. Maître-assistante

SACKOU KOUAKOU J. Maître-assistante

DIAKITE Aissata Assistante

HOUNSA-ALLA Annita Emeline Assistante

YAO ATTIA Akissi Régine Assistante

N'GBE Jean Verdier Assistant

KOFFI Kouamé Assistant

BEDIAKON NEE GOKPEYA Kemontingni Mariette Assistante

KOUAME Jérôme Assistant

Dédicaces

JE DEDIE CETTE THESE...

A mon père Joseph ANZOUA

Que de sacrifices consentis.

Que d'humiliations essuyées pour la réussite de ses enfants.

Tu n'as jamais lésiné sur les moyens pour nous donner une éducation vertueuse.

Dieu récompense toujours ceux qui savent se priver pour les autres.

Puisse Dieu faire que nous n'ayons jamais à te décevoir mais plutôt à être pour toi un motif de fierté. Ne dit-on pas à juste titre, qu'il n'y a aucune souffrance dont le temps ne saurait émousser la pointe ?

Que cet ouvrage soit pour toi le gage de notre profonde affection et de notre infinie gratitude.

Que Dieu te bénisse et t'accorde une très longue vie

A ma mère OUATTARA Nora

Maman chérie,

Tu as été pour nous, le soutien le plus inestimable.

Femme courageuse, généreuse et vertueuse, tu nous as tout donné, sans compter jusqu'à ta personne.

Sois remerciée pour tous ces efforts et trouves en ce livre, le témoignage de notre amour.

Que Dieu te garde encore longtemps parmi nous.

A mon époux Marcellin MELAGNE

Ce travail est d'abord et surtout le tien.

Par-delà tout le soutien technique et logistique dont tu m'as gratifié tout au long de cette rude épreuve, c'est une manifestation concrète de notre Amour, un autre point de départ dans la réalisation de nos vœux, qu'il m'a été donné de constater.

C'est pourquoi, je voudrais t'inviter à faire nôtre cette pensée d'Alexandre LE GRAND : « LA MESURE DE L'AMOUR, C'EST AIMER SANS MESURE ».

A mes enfants Maelys Ornella et Maël Japhet

Puisse ce travail être pour vous un modèle de courage et d'abnégation et vous permettre de faire plus et mieux que votre mère.

A ma grand-mère KOSSIA (In memoriam)

Tu as toujours rêvé de voir ta « rivale » devenir enfin docteur pour te soigner.

Aujourd'hui ce rêve devient réalité.

Faute de ne pouvoir t'administrer les soins vainement espérés, nous nous évertuerons de semer l'espoir de vivre autour de nous dans la mesure de nos possibilités.

Puisse le Tout Puissant nous aider dans ce sens.

A mes tantes

OUATTARA Mariam

OUATTARA Salimata

OUATTARA Bilaman

OUATTARA Diarra...

Ce travail est le fruit de votre générosité.

Qu'il soit pour l'expression de votre profonde affection.

A mes oncles

KOBENAN Bruno

DONGO Bernard

KOFFI Anatole

KOFFI Hilaire

ANZOUA Tah Louis

En souvenir de vos prières, que ce travail soit un motif supplémentaire de raffermissement des liens familiaux.

A ma grande sœur ANZOUA Béatrice

Tu nous as épaulés, guidés dans nos premiers pas comme une mère.

Nous essayerons, comme toi, dans la mesure de nos capacités, de rendre la joie de vivre à tous ceux qui souffrent, aux nécessiteux.

Que la récompense de tous tes efforts soit le Paradis.

A mes frères et sœurs ; A mes cousins et cousines

Restons unis pour le bonheur de tous.

A mes amis de promotion

Dr AHOUMA Bright Michaël

Dr DJETTY Akissi Isabelle

Dr CISSE Youssouf

Dr DONGO Emmanuela

Dr ASSAMOI BOKA

Dr BETIOH Thècle

Dr ANOUMA Laurette

Dr Anicette DOH

Dr SE Mélissa

En souvenir des dures et longues années de labeur.

A mes amis

Fr Marcellin APOVO
Dr Georges ASSEU
Murielle ANOH
Dr KOUAKOU

Que ce travail soit le gage de notre amitié.

A tous ceux qui nous sont chers et que nous n'avons pas pu citer

Ne vous avoir pas nommé ne signifie nullement que vous avez été oubliés. Loin sans faut.

Soyez tous remerciés, vous tous qui avez d'une manière ou d'une autre, contribué à l'accomplissement de ce jour.

Evaluation du risque ulcérogène de Sarenta,	un remède traditionnel	de santé indiqué
	inflammatoire	

A tous les maîtres de la faculté des Sciences Pharmaceutiques et Biologiques qui nous ont aidés et encadrés tout au long de cette longue chaîne de formation

MERCI

REMERCIEMENTS

Je tiens tout d'abord à témoigner toute ma reconnaissance au bon Dieu tout puissant de

m'avoir guidé, aidé et donné la foi et le courage pour accomplir ce travail.

A Madame le Professeur SIRANSY KOUAKOU, pour m'avoir accueilli au sein de son

département et permis de faire mes travaux de thèse dans un environnement qui cadrait

avec les exigences de mes travaux. J'ai ainsi eu l'occasion de présenter quelques-uns de

mes résultats scientifiques lors du Xème colloque de biologie, santé publique et des

sciences pharmaceutiques de la Côte d'ivoire. Ma participation à ce colloque a été une

expérience qui m'a tout particulièrement marqué car cela était très enrichissant. Je suis

également reconnaissant de la confiance et l'attention qui m'ont été accordées tout le

long de mes travaux.

A TOUS les étudiants que j'ai rencontrés dans les laboratoires du département de

pharmacologie lors de mes travaux pratiques. Les nombreux retours que j'ai eus de leur

part ont été enrichissants, formateurs et parfois même très gratifiants.

A Monsieur le Docteur N'da, Maître de Conférences à la faculté de médecine, pour

avoir éclairé ma lanterne sur le volet anatomo-pathologique de mes travaux,

A monsieur le docteur Hamza Mohamed ; titulaire de la pharmacie cite Maroc pour sa

grande générosité.

A Monsieur ADOU TANOH et à sa femme pour leur disponibilité et nous avoir permis

de partager leur chaleureuse intimité familiale

A Monsieur le curé Frère APOVO pour le soutien spirituel tout au long de mes travaux.

Thèse de diplôme d'Etat de docteur en pharmacie ANZOUA ELODIE Epouse MELAGNE

Page XXIV

A NOS MAÎTRES ET JUGES

A NOTRE MAÎTRE ET PRESIDENTDU JURY

Madame le Professeur HAUHOUOT ATTOUNGBRE MARIE LAURE

- ✓ Professeur Titulaire de biochimie, biologie moléculaire et biologie de la reproduction à l'UFR des Sciences Pharmaceutiques et Biologiques d'Abidjan,
- ✓ Pharmacienne biologiste des hôpitaux,
- ✓ Titulaire d'une thèse d'université à L'université Claude Brenard, Lyon I
- ✓ Chef du laboratoire de biologie de l'Institut de cardiologie d'Abidjan,
- ✓ Membre de la société française de biologie clinique (SFBC)
- ✓ Membre de la société ivoirienne de parasitologie et de mycologie (SIPAM)
- ✓ *Membre de la société pharmaceutique de Côte d'Ivoire (SOPHACI)*
- ✓ Membre de la société de la pharmacie de la méditerranée latine (SPML)
- ✓ Membre fondateur du groupe de travail sur la fertilité en Côte d'Ivoire (GEFCI)
- ✓ Membre de la société française d'endocrinologie

Cher maître,

Nous sommes très sensibles à l'honneur que vous nous faites en acceptant de présider le jury de cette thèse. Nous avons pu apprécier votre rigueur scientifique et votre amour pour le travail bien fait.

A travers le maître nous avons pu apprécier les qualités humaines que sont :

- La disponibilité
- La simplicité
- L'amour d'autrui
- Et l'humilité malgré vos grandes connaissances scientifiques.

Nous essayerons de faire nôtres ces nobles vertus.

Nous n'avons alors pas trouvé meilleur occasion de vous témoigner cher maître, notre profond respect et notre grande admiration qu'en vous demandant de présider le jury de notre thèse.

A NOTRE MAITRE ET DIRECTEUR DE STAGE

Madame le Professeur SIRANCY KOUAKOU

- ✓ Professeur agrégé en pharmacologie ;
- ✓ Titulaire d'une thèse de doctorat unique en pharmacologie de l'université Félix Houphouët-Boigny;
- ✓ Titulaire d'un DEA en physiologie animale ;
- ✓ Membre de la Société Française de la Pharmacologie et de la thérapeutique ;
- ✓ Pharmacien hospitalier au CHU de Cocody;
- ✓ Ancien interne des hôpitaux ;
- ✓ Membre de la Société Française d'Ethnopharmacologie ;
- ✓ Membre de la Société de Pharmacologie et de Toxicologie du Burkina Faso ;
- ✓ *Membre de la Société Ouest Africaine de Chimie.*

Cher maître.

Vous n'avez pas hésité un seul instant à nous confier ce travail qui vous tient particulièrement à cœur et nous espérons avoir été à la hauteur de vos attentes.

Nous avons été séduits par vos grandes qualités de pédagogue hors pair et de votre amour pour le travail bien fait.

Nous ne saurons passer sous silence votre humilité, votre constante sollicitude et vos qualités humaines qui font de vous une dame respectée de tous ses élèves et de tous ses paires.

Nous vous serons éternellement reconnaissants et essaierons modestement de cultiver toutes vos qualités

A NOTRE MAITRE ET JUGE

Monsieur le Professeur GBASSI KOMENAN GILDAS

- ✓ Maître de conférences agrégé de Chimie Physique Générale à L'UFR des Sciences Pharmaceutiques et Biologiques
- ✓ Chef du service contrôle des aliments du laboratoire national de la santé publique
- ✓ *Membre de la société Ouest Africaine de Chimie (SOACHIM)*
- ✓ Membre du Réseau des chercheurs en Génie des procédés appliqués à l'Agroalimentaire de l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF)
- ✓ *Membre du groupe de recherche sur la Bioencapsulation (BRG)*

Cher maître,

Vos qualités pédagogiques et humaines forcent notre admiration. Nous avons voulu ce travail empreint de votre esprit critique. Vos exceptionnelles qualités professionnelles et humaines nous ont beaucoup touchées.

Veuillez recevoir chère maître ma profonde gratitude et mon infini reconnaissance.

.

A NOTRE MAITRE ET JUGE

Madame le Docteur FOFIE N'GUESSAN BRA YVETTE

- ✓ Ancienne interne des hôpitaux de Côte d'Ivoire
- ✓ Diplôme de Docteur d'état en pharmacie à l'UFR des Sciences Pharmaceutiques et Biologiques de Cocody
- ✓ DEA de Pharmacodynamie-Biochimique option substances naturelles
- ✓ Maitre Assistant en pharmacognosie à l'UFR des Sciences Pharmaceutiques et Biologiques
- ✓ Pharmacienne Pharmacognosiste au Laboratoire National de santé public
- ✓ *Membre de la société pharmaceutique de côte d'ivoire (SOPHACI)*
- ✓ *Membre de la Société africaine de chimie (SOACHIM)*

Cher maître.

Nous avons été sensibles à vos qualités d'enseignante doublée de vos qualités humaines.

Nous admirons la simplicité, le calme et l'enthousiasme avec lesquelles vous avez toujours été auprès des étudiants.

Veuillez trouver à travers ces quelques mots le témoignage de notre gratitude, de notre reconnaissance et de notre admiration.

LISTE DES FIGURES

Figure 1:	Formation du transsudat et d'exsudat (Kumaret al., 2007)	15
Figure 2 :	Processus général des différentes étapes de la réaction inflammatoire	20
Figure 3:	Mécanisme d'action des AINS (Nicolas, 2001)	22
Figure 4 :	Mécanisme d'action des glucocorticoïdes (Barnes, 1998)	27
Figure 5:	Remède « SARENTA » en flacon de 500ml	34
Figure 6:	M. ADOU TANO ALBERT (tradipraticien) et son remède « SARENTA »	35
Figure 7:	Fiche de présentation du remède « Sarenta »	36
Figure 8:	Présentation de l'agent conservateur « le kombusha »	37
Figure 9:	Présentation d'une boule d'aloès	38
Figure 10:	Une souris en cage avec son eau de boisson	39
Figure 11:	Les rats en cage avec des granulés	40
Figure 12:	Ordre de prélèvement recommandé	45
Figure 13:	Récolte de Cassia alata dans le jardin du tradipraticien	53
Figure 14:	Ebullition pendant 10 minutes	54
Figure 15:	Conservation du décocté dans un fut de 20L	54
Figure 16:	Résultats de recherche de la contamination microbienne	57
Figure 17:	Comparaison de l'effet du remède « Sarenta » et de l'indométacine	58
Figure 18:	Comparaison de l'effet du remède « Sarenta » et du misoprostol	59
Figure 19:	Courbe d'évolution du poids des rats traités par le remède « Sarenta » à	
	différentes doses pendant 28 jours par rapport au témoin	60
Figure 20:	Effet du remède « Sarenta » sur les hématies	62
Figure 21:	Effet du remède « Sarenta » sur les hémoglobines	63
Figure 22:	Effet du remède « Sarenta » sur les leucocytes	64
Figure 23:	Effet du remède « Sarenta » sur les plaquettes	65

LISTE DES TABLEAUX

Tableau I :	Classification des AINS selon leur sélectivité COX1 ou 2	25
Tableau II:	Durée d'administration de remède à base de plantes au cours de l'étude	
	toxicologique en fonction de la durée prévue de sa prise	31
Tableau III:	Evaluation des pétéchies selon l'échelle ADAMI et Al	48
Tableau IV:	Contamination microbienne	56
Tableau V:	Tableau de variation du poids des rats pendant 28 jours	61

LISTE DES ABREVIATIONS

2N: Deux fois la normale

ACTH: Adréno Cortico Trophic Hormone

ADN: Acide Désoxyribonucléique

AFSSAPS: Agence Française de Sécurité Sanitaire des Produits de Santé

AINS: Anti-inflammatoires Non Stéroïdiens

AIS: Anti-inflammatoires Stéroïdiens

ANSM: Agence Nationale de sécurité du Médicament

CCMH: Concentration corpusculaire moyenne en hémoglobine

CHU: Centre Hospitalier Universitaire

COX-2: Cyclo-oxygénase 2

CPK: Créatine Phosphokinase

CRP : Protéine C réactive (de l'anglais C-reactive protein)

CRB: Centre de Ressources Biologiques

CSENO: Concentration (maximale) Sans Effet Nocif Observé

DL50: Dose Létale à 50%

DME: Dose Minimale sans Effet toxique

DML: Dose Minimale Létale

EDTA: Ethylène Diamine Tétra acétate

GCS : Groupement de Coopérative Sanitaire

GGT: Gamma-glutamyl transférase

GR: Récepteurs des Glucocorticoïdes

HB: Hémoglobine

HCL: Acide Chlorhydrique

IgG: Immunoglobuline G

Evaluation du risque ulcérogène de Sarenta, un remède traditionnel de santé indiqué comme Anti-inflammatoire

IgA: Immunoglobuline A

IgM: Immunoglobuline M

INR: International Normalized Ratio

LDH: Lactate Déshydrogénase

LNSP: Laboratoire National de la Santé Publique

MNA: Métabolite actif de la nabumétone

MT: Médecine Traditionnelle

Nacl: Chlorure de sodium

NFS: Numération de la Formule Sanguine

OCDE : Organisation de Coopération et de Développement Economiques

OMS : Organisation Mondiale de la Santé

ORL: Oto-rhino-laryngologie

OUA : Organisation de l'Unité Africaine

PAL: Phosphatase Alcaline

P.C: Poids Corporel

PGE2, I2, G2, H2, F1, D2: Prostaglandines E2, I2, G2, H2, F1, D2

PNB: Polynucléaires Basophiles

PNE: Polynucléaires Eosinophiles

PNN: Polynucléaires Neutrophiles

PNPMT: Programme National de Promotion de la Médecine Traditionnelle

PQ: Plaquettes

RAI: Réaction Auto-Immune

TCA: Temps de Céphaline Activée

TCMH: Teneur Corpusculaire Moyenne en Hémoglobine

TP: Taux de Prothrombine

Evaluation du risque ulcérogène de Sarenta, un remède traditionnel de santé indiqué comme Anti-inflammatoire

UA: Union Africaine

UFR SPB: Unité de Formation de Recherche des Sciences Pharmaceutiques et

Biologiques

VGM: Volume Globulaire moyen

TABLE DES MATIERES

LISTE DES FIGURES	XXX
LISTE DES TABLEAUX	XXXI
LISTE DES ABREVIATIONS	XXXII
INTRODUCTION	1
PREMIERE PARTIE : GENERALITES	4
PREMIERE PARTIE : GENERALITES	4
I-DEVELOPPEMENT DE LA MEDECINE TRADITIONNELLE	5
A-DEFINITIONS	5
1-La Médecine Traditionnelle	5
2-Médicaments traditionnel à base de plantes	5
3-Ethnopharmacologie	5
4-Ethnobotanique	5
B-PRATIQUE DE LA MEDECINE TRADITIONNELLE	6
1-Les modes d'acquisition des savoirs traditionnels	6
2-Les acteurs de la médecine traditionnelle africaine (KONAN, 2012)	6
C-INTEGRATION DE LA MEDECINE TRADITIONNELLE DANS	LES SOINS DE
SANTE	8
1-En Afrique	8
2-En Côte d'Ivoire	9
D-REGLEMENTATIONS DES MEDICAMENTS A BASE DE PLANT	ES10
II.INFLAMMATION ET MEDICAMENTS ANTI-INFLAMMATOIRES	S11
1-Généralité sur l'inflammation	11
2-Déroulement général des différentes étapes de la réaction inflammatoire	e14
3-Généralités sur les médicaments anti-inflammatoires	21
4-Risque ulcérogène des anti-inflammatoires	27

Evaluation du risque ulcérogène de Sarenta, un remède traditionnel de santé indiqué comme Anti-inflammatoire

III-TOXICITE SUBAIGUE DES REMEDES A BASE DE PLANTES	29
1-Notion de toxicité	29
2-Notion sur les principes directeurs d'évaluation de la toxicité subaiguë des remède base de plantes	
DEUXIEME PARTIE : MATERIELS ET METHODES	
CADRE DE L'ETUDE	
I-MATERIELS	34
A.MATERIELS POUR L'ETUDE PHARMACOLOGIQUE	34
1-Présentation du remède : « SARENTA »	34
2-Solvants, réactifs et substances et appareillage	38
3-Animaux	38
4-Equipements	40
B-MATERIELS POUR LES ETUDES ANALYTIQUES, TOXICOLOGIQUES,	
MICROBIOLOGIQUESET HISTO-PATHOLOGIQUES	41
1-Matériels pour étude microbiologique	41
2-Matériels pour la toxicité subaigüe	41
3-Matériels pour l'analyse hématologique	42
C-METHODES UTILISEES	43
1-Enquête sur le mode de préparation	43
2-Recherche de la contamination microbienne	46
3-Recherche de l'activité anti-ulcérogène	47
4-Recherche de l'effet sur la muqueuse gastrique	49
D-ANALYSE STATISTIQUE	50
III.TROISIEME PARTIE : RESULTATS	51
I-ENQUETES ETHNO PHARMACOLOGIQUES	52
1-Aspect socioprofessionnel.	52
2-Préparation du remède	52

Evaluation du risque ulcérogène de Sarenta, un remède traditionnel de santé indiqué comme Anti-inflammatoire

3-Aspect thérapeutique	55
II-LA CONTAMINATION MICROBIENNE	56
III-EFFETS DU REMEDE SARENTA SUR LA MUQUEUSE GASTRIQUE	58
1-Activité ulcérogène	58
2-Effet anti ulcérogène	59
IV-LA TOXICITE SUBAIGÜE	60
DISCUSSION	66
CONCLUSION	72
CONCLUSION	72
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	74
ANNEXES	82

INTRODUCTION

La médecine traditionnelle africaine regorge de nombreux remèdes détenus par les tradipraticien depuis plusieurs générations (ADJANOHOUN et al, 1981).

Elle se définit comme étant un ensemble de connaissances, compétences et pratiques qui reposent sur les théories, croyances et expériences propres à une culture et qui sont utilisées pour maintenir les êtres humains en bonne santé ainsi que pour prévenir, diagnostiquer, traiter et guérir des maladies physiques et mentales (OMS 2002).

Face aux problèmes socio-économiques et d'accessibilité aux produits pharmaceutiques en Afrique (POUSSET, 1989; MAMADOU N'GOM, 2003) environs 90% de la population a recours à cette médecine (OMS, 2012).

Depuis 1977, l'OMS a invité les états membres intéressés à accorder une attention particulière à l'utilisation des systèmes de santé traditionnelle (OMS, 1978) et a déclaré que « les médecines traditionnelles dont la qualité, la sécurité et l'efficacité sont avérées, participent à la réalisation de l'objectif de donner à tous un accès aux soins » (OMS, 2013).

En Côte d'Ivoire, le Ministère en charge de la Santé a intégré la médecine traditionnelle dans son plan national de développement sanitaire par la création en 2001 du Programme National de Promotion de la Médecine Traditionnelle (PNPMT).

La mission assignée à ce programme est l'amélioration de la couverture sanitaire nationale par une utilisation effective et efficiente de la médecine et de la pharmacopée traditionnelle à travers la réglementation, la réhabilitation et l'organisation de ce secteur.

Cette mission vise à aboutir à une véritable collaboration entre les acteurs de la médecine moderne et ceux de la médecine traditionnelle par une intégration de la médecine traditionnelle à la médecine moderne (MINISTERE DE LA SANTE ET DE L'HYGIENE PUBLIQUE, 1996).

Ainsi le PNPMT a recensé plus de 7000 tradipraticiens en 2007 (MINISTERE DE LA SANTE ET DE L'HYGIENE PUBLIQUE, 2007) et plus de 2000 plantes

Evaluation du risque ulcérogène de Sarenta, un remède traditionnel de santé indiqué comme Anti-inflammatoire

traditionnellement utilisées par ces tradipraticiens dans diverses pathologies et traitant

toutes sortes de maux (OMS, 2002).

Cependant il n'existe que très peu de données scientifiques sur les remèdes des

tradipraticiens pouvant garantir leur fiabilité au consommateur.

Dans le souci de donner des informations sures et fiables au consommateur, d'aider les

tradipraticiens à améliorer la qualité de leurs remèdes et de répondre à la politique

d'intégration de la médecine traditionnelle dans le système national de santé en Côte

d'Ivoire, le Département de Pharmacologie et de Pharmacie Clinique de l'UFR SPB a

entrepris d'évaluer l'efficacité, l'innocuité et la qualité des remèdes traditionnels de santé,

à base de plantes, parmi lesquels le remède « SARENTA ».

L'objectif de notre travail vise à évaluer le risque ulcérogène du remède « SARENTA »

vendu à Abidjan depuis plus de vingt ans selon l'auteur de ce remède et indiqué dans des

maux multiples et variés et dont l'activité anti-inflammatoire a été démontré dans des

travaux antérieurs.

Les objectifs spécifiques sont d'évaluer l'effet du remède sur la muqueuse

gastrique ;l'effet protecteur du remède contre une substance et d'évaluer sa toxicité

Subaigüe.

Thèse de diplôme d'Etat de docteur en pharmacie ANZOUA ELODIE Epouse MELAGNE

PREMIERE PARTIE: GENERALITES

I- <u>DEVELOPPEMENT DE LA MEDECINE TRADITIONNELLE</u>

A- DEFINITIONS

1- La Médecine Traditionnelle

La médecine traditionnelle est définie comme un ensemble de connaissances, de techniques, de préparations et d'utilisations des substances et pratiques traditionnelles qui s'appuient sur les expériences vécues et les observations transmises de génération en génération et qui servent à diagnostiquer, prévenir, guérir des maladies ou éliminer un déséquilibre du bien-être physique, mental ou social (OMS, 2002).

2- Médicaments traditionnels à base de plantes

Les préparations à base de plantes comprennent les matières végétales en fragments ou en poudre, les extraits, teintures et huiles grasses, dont la production fait intervenir des opérations de fractionnement, de purification, de concentration ou d'autres procédés physiques ou biologiques. Elles comprennent également des préparations obtenues en faisant macérer ou chauffer des matières végétales dans des boissons alcoolisées et/ou du miel, où dans d'autres matières (OMS, 2002).

3- Ethnopharmacologie

L'ethnopharmacologie peut être définie par l'étude scientifique interdisciplinaire de l'ensemble des matières d'origine végétale, animale ou minérale, et des savoirs ou des pratiques s'y rattachant, que les cultures vernaculaires mettent en œuvre pour modifier les états des organismes vivants, à des fins thérapeutiques, curatives, préventives, ou diagnostiques (J FLEURENTIN et al, 1990).

4- Ethnobotanique

L'ethnobotanique est l'étude des relations entre l'homme et les plantes. C'est la partie de l'ethnobiologie traitant des rapports entre un groupe humain et la flore (LIEUTAGHI, 2003).

B- PRATIQUE DE LA MEDECINE TRADITIONNELLE

La pratique de la médecine traditionnelle (MT), vécue de nos jours, remonte aux temps anciens où la médecine associait le surnaturel au naturel. Le surnaturel reposait sur la croyance en un monde de dieux, d'esprits, où les maladies prennent racine et d'où viennent des messages de connaissances et de soins aux malades. Elle a pris une autre forme dans sa conception aujourd'hui où l'on cherche à la moderniser et à l'intégrer dans nos systèmes de santé moderne reçus après la colonisation. L'utilisation de la médecine traditionnelle est basée sur l'utilisation des plantes et autres substances naturelles sous diverses formes et les modes d'acquisition de la connaissance de la thérapie traditionnelle varient d'un tradipraticien à un autre (KROA, 2000).

1- Les modes d'acquisition des savoirs traditionnels

La MT est un ensemble de savoirs et de savoir-faire, acquis par l'observation et l'expérience pratique, transmis de génération en génération par voie orale, rarement par écrits. En pratique, il faut considérer l'art traditionnel de soins, comme un ensemble de connaissances empiriques, acquises par l'une des voies suivantes: par la famille, par apprentissage de plusieurs années auprès de guérisseurs compétents, en dehors du cercle familial, par l'achat d'une recette jugée efficace après le traitement d'une affection donnée, par le pouvoir inné, dans ce cas la transmission se fait par les esprits (initiation, choix mystique), par révélation, après un rêve (KROA, 2000).

Certains TP ont acquis leur savoir au terme d'un long périple à la recherche d'un remède contre une affection dont ils ont souffert eux-mêmes pendant plusieurs années, par auto apprentissage dans des livres, par des recherches personnelles verticales qui vont depuis l'ancêtre fondateur, jusqu'aux descendances futures (KROA, 2000).

2- Les acteurs de la médecine traditionnelle africaine (KONAN, 2012)

Ils peuvent avoir plusieurs compétences :

• Les phytothérapeutes

Ils utilisent uniquement les vertus préventives et curatives des plantes pour soigner les maladies. Ils sont nombreux en milieu rural et l'on peut même affirmer que dans les

familles africaines, les grandes mères ont la connaissance des plantes qui guérissent les maladies de leur progéniture.

• Les psychothérapeutes

Leurs techniques sont basées sur le vécu socioculturel du malade et sur la relation entre le tradipraticien et le malade. Ils utilisent la puissance du verbe et les incantations. Ils peuvent provoquer des chocs psychologiques libérateurs dans le mental du malade afin de rétablir l'harmonie et la santé du corps et de l'esprit.

• Les naturothérapeutes

Il s'agit d'une catégorie de spécialistes disposant de méthodes basées sur l'hygiène, la nutrition, le régime alimentaire et le choix approprié des aliments en fonction de l'état de santé. En fait ces spécialistes se rencontrent beaucoup plus dans les pays du Nord où la formation est assurée sur des données scientifiques. Leur présence en Afrique est récente.

• Les spécialistes des thérapies manuelles

Ils donnent des soins avec les mains nues ou armées d'instruments spécifiques. Ce sont des spécialistes des massages et des manipulations du corps visant à guérir les parties malades.

• Les spiritualistes

Dans ce groupe on identifie des acteurs spéciaux des troubles humains; certains ont la faculté de poser le diagnostic métaphysique des affections, ils sont des ritualistes, des devins, des spiritistes, des voyants, des occultistes et des féticheurs. D'autres se distinguent de ce groupe en ce sens qu'ils ont recours uniquement à des prières pour le rétablissement de la santé du malade; on y trouve les religieux (prêtres, prophètes et marabouts). Enfin les sorciers, cités à tort parmi les tradipraticiens de santé, sont des êtres humains doués de puissance surnaturelle qui agissent dans le sens de la nuisance de leurs semblables, mus par un instinct de jalousie, de méchanceté et de cruauté.

• Les herboristes

Ils connaissent les usages des substances médicinales d'origine essentiellement végétale et assurent leur vente à ceux qui en ont besoin.

• Les médico-droguistes

Ils connaissent les usages des substances médicinales d'origine végétale, animale et minérale, et en assurent la vente à ceux qui les recherchent. On peut y classer les vendeurs(es) de médicaments traditionnels sur les marchés.

• Les accoucheuses traditionnelles

Elles procèdent aux accouchements, et prodiguent à la mère et au bébé, des soins traditionnels qui sont reconnus et en vigueur dans leur collectivité.

• Les guérisseurs

Ce sont des thérapeutes traditionnels qui traitent par des méthodes extra médicales. Ils sont capables de diagnostiquer les affections et de prescrire les plantes médicinales appropriées.

Ils acquièrent leur pouvoir par initiation et par transmission.

• Les rebouteux

Ils guérissent par des procédés empiriques les luxations, les fractures, les entorses et les douleurs articulaires.

C-INTEGRATION DE LA MEDECINE TRADITIONNELLE DANS LES SOINS DE SANTE

Nous nous intéresserons dans ce paragraphe au développement de la médecine traditionnelle en Afrique de façon générale et en Côte d'Ivoire en particulier.

1- En Afrique

La médecine traditionnelle a été longtemps utilisée en Afrique par nos ancêtres avant la colonisation jusqu'à nos jours.

Ce n'est qu'en 1968 que l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA) devenue Union Africaine (UA) a exprimé un réel attachement et un intérêt pour la promotion et la valorisation de la médecine traditionnelle au cours d'un symposium sur les plantes médicinales et la pharmacopée africaine tenu à Dakar (Sénégal). En 2000 le Comité régional de l'OMS pour l'Afrique a adopté une stratégie (résolution **AF/RC50/R3**) en vue

de promouvoir le rôle de la médecine traditionnelle dans les systèmes de santé (OMS, 2000). L'objectif principal était d'intégrer la médecine traditionnelle dans les soins de santé primaires nationaux au côté de la médecine moderne, par la promotion de la qualité, de l'innocuité et de la tolérance des préparations traditionnelles en définissant des normes. Elle avait également pour objectif facilité l'accès des soins de la MT aux populations les plus pauvres. En 2008, les ministres de la Santé de 46 pays africains réunis, à Ouagadougou, capitale du Burkina Faso à l'Organisation mondiale de la santé (OMS) pour l'Afrique, ont décidé de renforcer les actions et d'intégrer la médecine traditionnelle

à la médecine moderne. En 2010, 22 pays faisaient de la recherche sur des médicaments à base de plantes en utilisant les lignes directrices de l'OMS. Par la suite, quatre pays ont inclus des médicaments à base de plantes dans leurs listes nationales de médicaments essentiels. (OMS, 2011)

Ainsi l'OMS a recommandé d'apporter aux pays africains, outre un appui technique, la formation des tradipraticiens et la mise en place de cadres conventionnels et juridiques adéquats pour une meilleure collaboration des deux formes de médecine. La stratégie de l'OMS vise notamment à aider les pays africains à développer "des industries locales viables pour améliorer l'accès aux remèdes traditionnels (OMS, 2013).

2- En Côte d'Ivoire

La médecine traditionnelle assurait la majeure partie de la couverture des besoins sanitaires des populations pendant la période précoloniale (avant 1893). Elle a été proscrite pendant la colonisation (1893-1960) au profit de la médecine moderne importée, la médecine traditionnelle devient une composante de la politique sanitaire en août 1995 (A KONAN, 2012). En 1998, il a été créé une sous- direction de la médecine traditionnelle rattachée à la Direction des établissements et professions sanitaires. L'arrêté ministériel n° 409/CAB/MSPH du 28 décembre 2001portant création du Programme National de Promotion de la Médecine Traditionnelle (PNPMT).

Le Ministère en charge de la Santé a mené une enquête auprès des tradipraticiens et recensé plus de 2000 plantes traditionnellement utilisées dans diverses pathologies et

traitant toutes sortes de maux dont l'hypertension artérielle, le paludisme, la douleur,

l'inflammation et la fièvre (OMS, 2002). En 2007, un document fixant les objectifs, les

stratégies et les grandes orientations de politique nationale en matière de médecine

traditionnelle a été adopté. Une unité de médecine traditionnelle a été créée en 2013 au

sein du centre hospitalier et universitaire de Treichville et une vitrine dans les locaux de

l'OMS à Abidjan.

D- REGLEMENTATIONS DES MEDICAMENTS A BASE DE

PLANTES

La situation juridique des préparations à base de plantes varie d'un pays à l'autre. Les

points communs sont les suivants :

La description des plantes dans une monographie de pharmacopée, la revendication d'un

effet thérapeutique, les ingrédients ou les substances prévues et les périodes d'utilisation.

Les produits reconnus comme thérapeutiques peuvent être commercialisés sans évaluation

scientifique par l'organe de réglementation. En outre une enquête sur les praticiens doit

être menée pour identifier les zones naturelles de croissance des plantes utilisées, évaluer

le produit par des études botaniques, chimiques et pharmacologiques et améliorer le

contrôle de la qualité ceci pour aboutir à des médicaments traditionnels améliorés (OMS,

2008).

En Côte d'Ivoire, il n'existe pas de texte règlementaire pour l'homologation des

médicaments à base de plantes.

L'OMS classe les médicaments traditionnels en quatre catégories : (OMS, 2000)

Catégorie 1 :

Médicament préparé par un tradipraticien pour un malade donné.

Catégorie 2 :

Médicaments d'usage populaire et commercial. Le tradipraticien doit présenter dans son dossier technique les modules suivants : le module pharmaceutique, analytique,

pharmacologique, clinique et toxicologique.

Catégorie 3:

Médicaments issus d'institut de recherche. Le dossier technique doit contenir les modules

suivants: le module pharmaceutique, analytique, pharmacologique, clinique et

toxicologique. Il doit contenir le rapport de recherches effectuées sur le médicament.

Catégorie 4 :

Médicaments assimilables aux spécialités pharmaceutiques. Le dossier technique doit

contenir les modules suivants : le module pharmaceutique, analytique, pharmacologique,

clinique et toxicologique. Il doit contenir le rapport des experts.

II. INFLAMMATION ET MEDICAMENTS ANTI-INFLAMMATOIRES

1- Généralité sur l'inflammation

a- Définition

L'inflammation ou réaction inflammatoire est la réponse des tissus vivants,

vascularisés, à une agression.

Ce processus comprend :

• des phénomènes généraux : exprimés biologiquement par le

syndrome inflammatoire et cliniquement de façon variable, le plus

souvent par de la fièvre et éventuellement une altération de l'état

général

Thèse de diplôme d'Etat de docteur en pharmacie ANZOUA ELODIE Epouse MELAGNE

Page 11

• des phénomènes locaux : l'inflammation se déroule dans le tissu conjonctif vascularisé. Les tissus dépourvus de vaisseaux (cartilage, cornée) sont incapables de développer une réaction inflammatoire complète. Les tissus épithéliaux n'ont pas de rôle actif dans le déroulement de la réaction inflammatoire mais ils peuvent être altérés par l'agression qui déclenche l'inflammation puis être réparés au cours de la phase terminale de l'inflammation.

L'inflammation est un processus habituellement bénéfique : son but est d'éliminer l'agent pathogène et de réparer les lésions tissulaires.

Parfois l'inflammation peut être néfaste du fait de l'agressivité de l'agent pathogène, de sa persistance, du siège de l'inflammation, par anomalies des régulations du processus inflammatoire, ou par anomalie quantitative ou qualitative des cellules intervenant dans l'inflammation.

b- Les causes et les agents pathogènes

Ces causes déterminent des lésions cellulaires et tissulaires qui vont déclencher l'inflammation :

- infection contamination par des micro-organismes (bactérie, virus, parasites, champignons)
- agents physiques: traumatisme, chaleur, froid, radiations
- agents chimiques : caustiques, toxines, venins
- corps étrangers : exogènes ou endogènes
- défaut de vascularisation: réaction inflammatoire secondaire à une nécrose par ischémie
- agression dysimmunitaires (anomalie de la réponse immunitaire, allergies, auto-immunité...)

On doit souligner que:

- L'agent pathogène peut être endogène ou exogène.
- Les micro-organismes infectieux ne constituent qu'une partie des causes de l'inflammation et qu'une réaction inflammatoire n'est donc pas synonyme d'infection.
- Un même agent pathogène peut entraîner des réactions inflammatoires différentes selon l'hôte d'où l'importance des facteurs liés à l'hôte (en particulier l'état des défenses immunitaires).
- Plusieurs causes peuvent être associées dans le déclenchement d'une réaction inflammatoire.

c- Notions d'inflammation aiguë et d'inflammation chronique

> Inflammation aiguë

Il s'agit de la réponse immédiate à un agent agresseur, de courte durée (quelques jours ou semaines), d'installation souvent brutale et caractérisée par des phénomènes vasculo-exsudatifs intenses. Les inflammations aiguës guérissent spontanément ou avec un traitement, mais peuvent laisser des séquelles si la destruction tissulaire est importante.

> Inflammation chronique

Inflammations n'ayant aucune tendance à la guérison spontanée et qui évoluent en persistant ou en s'aggravant pendant plusieurs mois ou plusieurs années. On peut distinguer deux types de circonstances de survenue des inflammations chroniques :

 les inflammations aiguës évoluent en inflammations prolongées subaiguës et chroniques lorsque l'agent pathogène initial persiste dans les tissus (détersion incomplète) ou lorsqu'une inflammation aiguë récidive de façon répétée dans le même organe en entraînant à chaque épisode des destructions tissulaires de moins en moins bien réparées. • Les inflammations peuvent parfois se manifester d'emblée sous une forme apparemment chronique. La phase aiguë vasculo-exsudative est passée inaperçue car brève ou asymptomatique. C'est souvent le cas de maladies auto-immunes, ou d'affections où les mécanismes dysimmunitaires sont prépondérants (exemple : hépatite chronique active secondaire à une infection par virus de l'hépatite B ou C).

2- <u>Déroulement général des différentes étapes de la réaction</u> inflammatoire

La réaction inflammatoire est un processus dynamique comportant plusieurs étapes successives : la réaction vasculo-exsudative, la réaction cellulaire, la détersion, la phase terminale de réparation et cicatrisation.

a- Réaction vasculo-exsudative

Elle se traduit cliniquement par les quatre signes cardinaux classiques de l'inflammation aiguë: rougeur, chaleur, tuméfaction, douleur. Elle comporte trois phénomènes : une congestion active, un œdème inflammatoire (l'exsudat), une diapédèse leucocytaire.

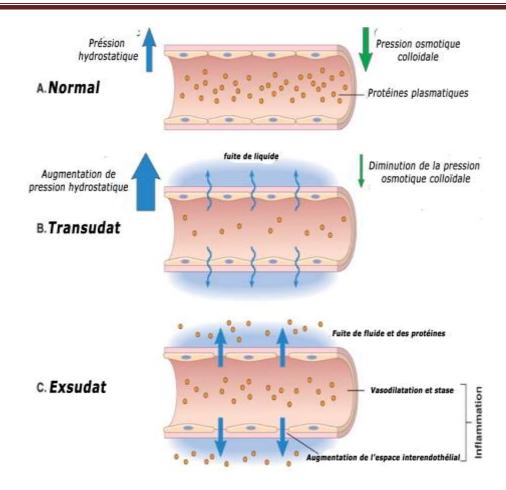


Figure 1: Formation du transsudat et d'exsudat (Kumaretal., 2007)[7].

> Congestion active

Il s'agit d'une modification du calibre vasculaire qui apparaît très rapidement, après une brève vasoconstriction, et consiste en une vasodilatation artériolaire puis capillaire dans la zone atteinte. Localement, il en résulte une augmentation de l'apport sanguin et un ralentissement du courant circulatoire. Les petits vaisseaux sont dilatés et gorgés d'hématies, bordés d'un endothélium turgescent. La congestion est déclenchée par un mécanisme nerveux (nerfs vasomoteurs) et l'action de médiateurs chimiques.

> Œdème inflammatoire

Il s'agit du passage dans le tissu conjonctif interstitiel ou les cavités séreuses d'un liquide appelé exsudat fait d'eau et de protéines plasmatiques. Sa traduction clinique est un gonflement des tissus qui, en comprimant des terminaisons nerveuses, est responsable de

la douleur (également provoquée par certains médiateurs chimiques). Sa traduction microscopique est un aspect pâle, peu colorable et distendu du tissu conjonctif. L'œdème inflammatoire résulte d'une augmentation de la pression hydrostatique due à la vasodilatation et surtout d'une augmentation de la perméabilité de la paroi des petits vaisseaux sous l'effet de médiateurs chimiques, dont l'histamine.

> Diapédèse leucocytaire

C'est la migration des leucocytes en dehors de la microcirculation et leur accumulation dans le foyer lésionnel. Elle intéresse d'abord les polynucléaires (pendant les 6 à 24 premières heures), puis un peu plus tard (en 24 à 48 heures) les monocytes et les lymphocytes. Il s'agit d'une traversée active des parois vasculaires qui comporte plusieurs étapes :

- Margination des leucocytes à proximité des cellules endothéliales, favorisée par le ralentissement du courant circulatoire.
- adhérence des leucocytes aux cellules endothéliales, par la mise en jeu de molécules d'adhésion présentes sur la membrane des leucocytes et sur l'endothélium.
- passage trans-endothélial des leucocytes. Ils émettent des pseudopodes qui s'insinuent entre les jonctions intercellulaires des cellules endothéliales puis les leucocytes traversent la membrane basale grâce à une dépolymérisation transitoire provoquée par leurs enzymes.

b- Réaction cellulaire

Elle se caractérise par la formation du granulome inflammatoire ou tissu de granulation inflammatoire.

> Composition cellulaire

Le foyer inflammatoire s'enrichit rapidement en cellules provenant :

• du sang (polynucléaires, monocytes et lymphocytes) Après diapédèse, ces cellules quittent le territoire péri-vasculaire et migrent vers le foyer lésionnel par

chimiotactisme. Les agents chimiotactiques, produits par les tissus altérés, par des bactéries et par les leucocytes déjà présents dans le foyer inflammatoire (leucotriène B4, interleukine-8, C5a...), se fixent sur des récepteurs membranaires des leucocytes, ce qui conduit à l'activation du cytosquelette et à la mobilisation du leucocyte.

- du tissu conjonctif local (fibroblastes, cellules endothéliales, mastocytes et macrophages résidents) Localement des cellules vont se multiplier (fibroblastes, lymphocytes, cellules endothéliales, et à un moindre degré macrophages) et des cellules vont se transformer ou se différencier :
- Accumulation de polynucléaires dont la durée de vie est courte (3-4 jours). Leurs enzymes sont libérées dans le foyer inflammatoire. L'apport de nouveaux neutrophiles doit être soutenu dans les phases initiales de l'inflammation par une production hématopoïétique accrue.
- Les monocytes deviennent des macrophages activés capables de phagocytose, de sécrétion de nombreux médiateurs et de coopération avec les lymphocytes pour le développement de la réaction immunitaire (présentation de molécules antigéniques aux lymphocytes). Leur durée de vie est plus longue que celle des polynucléaires.
- Transformation des lymphocytes B en plasmocytes sécrétant des immunoglobulines.
- Activation des lymphocytes T: sécrétion de nombreux médiateurs; acquisition de propriétés cytotoxiques; coopération avec les lymphocytes B
- Modification des fibroblastes en myofibroblastes: acquisition de propriétés contractiles et de synthèse des constituants de la matrice extra-cellulaire.

La composition du tissu de granulation varie en fonction du temps : Les polynucléaires sont le stigmate morphologique de l'inflammation aiguë mais généralement après quelques jours ou semaines d'évolution, le granulome inflammatoire contient plus de cellules inflammatoires mononuclées que de polynucléaires : il s'agit des macrophages et des cellules de la réponse immune (lymphocytes et plasmocytes), puis progressivement, sous l'influence de facteurs de croissance, le tissu de granulation s'enrichit en fibroblastes et en cellules endothéliales formant des néo-vaisseaux.

La composition du tissu de granulation varie aussi en fonction de la cause de l'inflammation : un type cellulaire peut prédominer sur un autre.

> Rôles du granulome inflammatoire

- Assurer la détersion par les phagocytes (polynucléaires et macrophages)
- Développer une réaction immunitaire B et/ou T
- Sécréter de multiples médiateurs intervenant dans le recrutement cellulaire, la phagocytose, la défense immunitaire, et la modification de la matrice conjonctive.

Durant les phénomènes de chimiotactisme et de phagocytose, les leucocytes activés peuvent libérer des métabolites toxiques et des protéases dans l'espace extra-cellulaire, ce qui engendre des lésions tissulaires.

c- <u>Détersion</u>

Elle succède progressivement à la phase vasculo-exsudative, et est contemporaine de la phase cellulaire. La détersion peut être comparée à un nettoyage du foyer lésionnel : c'est l'élimination des tissus nécrosés (issus de l'agression initiale ou du processus inflammatoire lui-même), des agents pathogènes et du liquide l'exsudat. La détersion prépare obligatoirement la phase terminale de réparation-cicatrisation. Si la détersion est incomplète, l'inflammation aiguë va évoluer en inflammation chronique.

d- Réparation et cicatrisation

La réparation tissulaire suit une détersion complète. Elle aboutit à une cicatrice si le tissu lésé ne peut régénérer (exemple : neurones ou cellules musculaires myocardiques) ou lorsque la destruction tissulaire a été très importante et/ou prolongée.

La réparation peut aboutir à une restitution intégrale du tissu : il ne persiste alors plus aucune trace de l'agression initiale et de l'inflammation qui a suivi. Cette évolution très favorable est observée lors d'agression limitée, brève, peu destructrice dans un tissu capable de régénération cellulaire.

Thèse de diplôme d'Etat de docteur en pharmacie ANZOUA ELODIE Epouse MELAGNE

Le processus de réparation implique de nombreux facteurs de croissance et des interactions complexes entre les cellules et la matrice extra-cellulaire pour réguler les proliférations et biosynthèses cellulaires. Les molécules d'adhésion transmettent des signaux d'activation aux cellules et certains facteurs de croissance sont capables d'induire ou d'amplifier l'expression de certaines molécules d'adhésion.

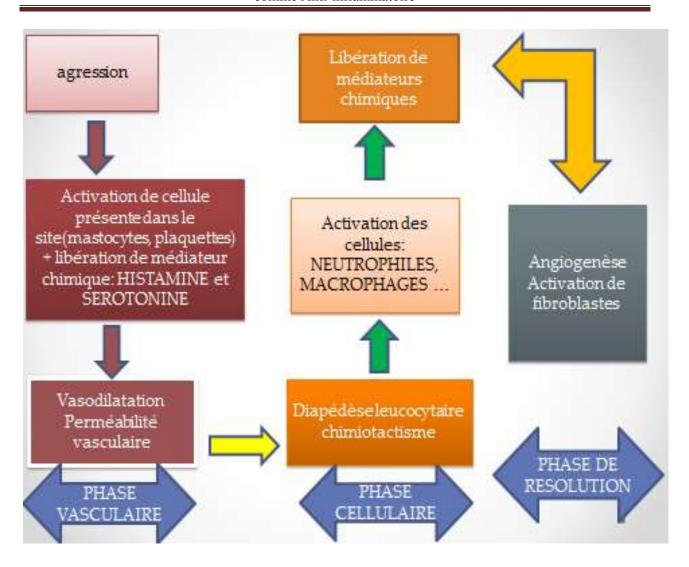


Figure 2 : Processus général des différentes étapes de la réaction inflammatoire

3- Généralités sur les médicaments anti-inflammatoires

Les anti-inflammatoires sont des médicaments utilisés pour lutter contre l'inflammation. Certaines classes d'anti-inflammatoire sont efficaces aussi contre la douleur.

L'aspirine, antalgique et anti-inflammatoire empêche la formation du premier caillot et pour cette raison, ne doit pas être prise peu avant ou peu après les actes chirurgicaux. Les autres anti-inflammatoires non-stéroïdiens sont aussi efficaces sur l'inflammation sans effet secondaire sur la coagulation.

Les anti-inflammatoires stéroïdiens (corticoïdes) sont aussi très efficaces sur l'inflammation mais présentent des effets secondaires dans les traitements au long cours. En chirurgie dentaire, leur efficacité n'est plus à prouver, et leurs effets secondaires se limitent à des insomnies légères, des rougeurs sur le visage. Des brûlures gastriques doivent faire arrêter le traitement et/ou ajouter des pansements gastriques ou des traitements anti-ulcéreux. Chez les patients ayant des antécédents d'ulcère du tube digestif, il ne faut pas prescrire de corticoïdes sans précaution.

a- Médicaments anti-inflammatoire non stéroïdiens

Les anti-inflammatoire non stéroïdiens (AINS) sont une des classes thérapeutiques les plus utilisées dans le monde en raison de leurs propriétés anti-inflammatoires, antipyrétiques et antalgiques. Actuellement, il y a plus de 50 différents AINS sont sur le marché mondial. Le mécanisme d'action des AINS a été précisé par les travaux de Vane en 1971, il repose en grande partie sur l'inhibition compétitive, réversible ou non, de la cyclo-oxygénase, enzyme qui permet la production de prostaglandine à partir de l'acide arachidonique. Cette caractéristique commune à tous les AINS conduit à une diminution de la production des prostaglandines (notamment la PGE2 et la PGI2), importants médiateurs de l'inflammation (Figure 2). Même si d'autres modes d'action existent, cette activité explique largement les propriétés pharmacologiques et thérapeutiques des AINS, mais aussi une partie de leurs effets secondaires en raison du rôle ubiquitaire et des

Thèse de diplôme d'Etat de docteur en pharmacie ANZOUA ELODIE Epouse MELAGNE

fonctions physiologiques des prostaglandines (Nicolas *et al.*, 2001)[8]. Ainsi, la production exagérée de prostaglandines en situation pathologique participe à l'inflammation (vasodilatation, augmentation de la perméabilité capillaire) et à la douleur (sensibilisation des nocicepteurs) alors que sa production basale permet l'homéostasie tissulaire (production de mucus, de bicarbonates et maintien du flux sanguin sous muqueux gastrique, maintien de l'hémodynamique rénale en cas d'hypo perfusion en particulier). L'inhibition de la synthèse des prostaglandines par les AINS semblait donc, jusqu'à récemment, devoir obligatoirement s'accompagner d'effets favorables et délétères (Blain *et al.*, 2000)[9].

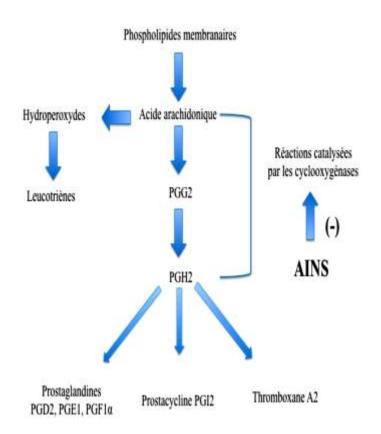


Figure 3: mécanisme d'action des AINS (Nicolas, 2001)[8]

Les AINS sont une famille de médicaments possédant des propriétés antalgiques, antipyrétiques et anti-inflammatoires.

Ces molécules médicamenteuses appartiennent à diverses familles chimiques, mais elles ont en commun de ne pas contenir le noyau stéroïdien dans leur formule chimique, d'où l'appellation d'anti-inflammatoires non stéroïdiens (AINS).

Ils sont tous acides ce qui leurs confèrent une agressivité vis-à-vis de la paroi gastrique; ils sont également lipophiles (faiblement ionisés) d'où une absorption digestive rapide, une diffusion large et une rapidité d'action.

b- Classification et structure [11; 19; 21; 50]

Les AINS sont classés en quatre grands groupes :

- Les acides aryl-carboxyliques ;
- Les acides aryl-alcanoïques ;
- Les acides énoliques ;
- **!** Les coxibs.

b.1- Les acides aryl-carboxyliques

les dérivés de l'acide salicylique

Acide salicylique

Acide acétylsalicylique

Autres dérivés

Salicylaldéhyde, Salicylate de méthyle, Salicylate de phényle, trisalicylate de magnésium et choline, bénorilate.

> Les dérivés de l'acide anthranilique (fénamates)

Acide méfénamique

Acide méclonamique

<u>Autres représentants</u>: Acide flumefénamique, acide niflumique, acide tolfénamique, glafénine... etc.

b.2- Les acides aryl-alcanoïques

Les dérivés des acides aryl-acétique et hétéro-aryl-acétique

Diclofénac Indométacine

Autres représentants :

Etodolac, sulindac

Les dérivés de l'acide aryl-propionique

Ibuprofène

Autres représentants : Acide tiaprofénique, fénoprofène, flurbiprofène, kétoprofène

b.3- Les acides énoliques

Dérivés de la pyrazolone

Phénylbutazone

Autres représentants : Noranidopyrinium, sulfinpyrazone

> Oxicam

Piroxicam

b.4- Les coxibs

Celecoxib

Autres représentants : Rofécoxib, veracoxibs, valdécoxib.

On peut également classer les AINS selon leur point d'impact pharmacologique sur les différents types de Cox. Des études in vitro permettent de déterminer la concentration nécessaire pour inhiber 50 % de l'activité enzymatique des Cox (IC₅₀). Les drogues possédant un IC₅₀ élevé sont moins puissantes que celles qui ont un IC₅₀ bas. Cependant, c'est le ratio IC₅₀ Cox-2/IC₅₀-Cox-1qui est un paramètre utile à connaître dans le choix d'une molécule vis-à-vis du rapport efficacité/tolérance que l'on veut atteindre [11]. Un ratio IC₅₀Cox-2/IC₅₀-Cox-1 inférieur ou égal à 0,01 indique que la molécule à une action sélective sur la cox-2[52].

La classification des AINS en fonction de ce ratio est résumée dans le tableau I.

<u>Tableau I</u>: Classification de AINS selon leur sélectivité Cox-1 ou Cox-2 [52]

MEDICAMENTS	IC ₅₀ COX-2/IC ₅₀ COX-1
Inhibiteurs Cox -1 préférentiels	Ratio >2
❖ Aspirine	5,25-163
Diclofénac	0,006-7,59
Flurbiprofène	1,24-12,7
Ibuprofène	0,8-53
Indométacine	5,2-60
Kétoprofène	4,6
 Acide méfénamique 	20
Naproxène	0,59-5,9
Piroxicam	7,7-300
❖ Sindulac	36,3-100
Inhibiteurs Cox-1 et équivalents	Ratio entre 0,2 et 2
 6 MNA (métabolite actif de la nabumétone) 	
Ténoxicam	0,28-1,46
Méloxicam	1,34
Etodulac	0,8
 Fenclofénac 	0,8
	0,6
Inhibiteurs Cox-2 préférentiels	Ratio < 0,2
Rofecoxib	< 0,0001
Celecoxib	0,007

c- Médicaments anti-inflammatoires stéroïdiens

Les anti-inflammatoires stéroïdiens (AIS) constituent une vaste famille de médicaments dérivés du cortisol, principal glucocorticoïde surrénalien. Les glucocorticoïdes sont des substances dérivées du cholestérol, dont la production est stimulée par l'ACTH libérée selon un cycle nycthéméral par le lobe antérieur de l'hypophyse. Dans les tissus cibles, les glucocorticoïdes se fixent à leurs récepteurs des glucocorticoïdes (GR) du cytoplasme de la cellule. Après quoi, le complexe récepteur-ligand formé pénètre dans le noyau cellulaire où il se fixe à de nombreux éléments de réponse aux glucocorticoïdes dans la région du promoteur des gènes-cibles. Le récepteur, ainsi fixé à la molécule d'ADN interagit avec les facteurs de transcription basiques, provoquant une augmentation de l'expression génique de gènes-cibles spécifiques. Ce processus est appelé transactivation et conditionne la plupart des effets secondaires métaboliques et cardiovasculaires des glucocorticoïdes. Le mécanisme opposé est appelé transrépression. Le récepteur hormonal activé interagit avec des facteurs de transcription spécifiques et prévient la transcription des gènes-cibles. Les glucocorticoïdes sont capables d'empêcher la transcription de tous les gènes immuns, incluant celui codant IL-2 (Barnes, 1998)[10]. Les glucocorticoïdes ordinaires ne font pas de différence entre la transactivation et la transrépression, et influencent à la fois les gènes immuns "voulus" et ceux "non voulus" régulant les fonctions métaboliques et cardiovasculaires. Actuellement, les efforts de recherche visent à découvrir des glucocorticoïdes agissant sélectivement qui seraient capables de ne réprimer que le système immunitaire (Henzen, 2003)[11].

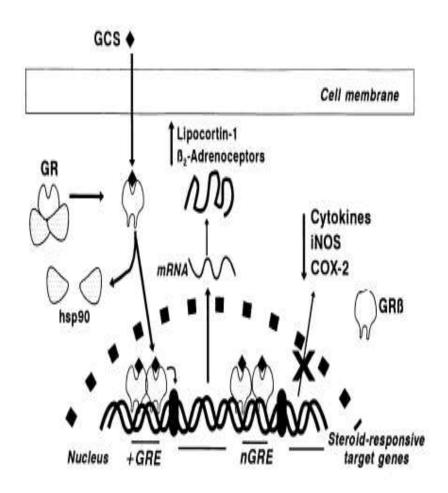


Figure 4: Mécanisme d'action des glucocorticoïdes (Barnes, 1998)[10].

4- Risque ulcérogène des anti-inflammatoires

Les AINS sont utilisés pour leurs propriétés anti-inflammatoires et analgésiques, en particulier dans le cadre d'un traitement symptomatique des affections de l'appareil locomoteur. Leur usage peut aussi viser le contrôle des douleurs d'origine viscérale, en cas de colique digestive notamment. La prévention des douleurs post-chirurgicales est reconnue pour certains médicaments dont l'administration en phase pré-chirurgicale est autorisée.

Les AINS inhibent la cyclo-oxygénase 2 (COX-2) qui intervient dans la synthèse des prostanoïdes (thromboxanes, prostacyclines et prostaglandines) impliqués dans l'inflammation et la douleur. Ils peuvent aussi inhiber, à des degrés divers, la cyclo-

oxygénase 1 (COX-1) responsable de la synthèse de prostaglandines exerçant des actions physiologiques comme la régulation de la perfusion rénale et la protection de la muqueuse gastro-intestinale via la modulation de la sécrétion d'acide chlorhydrique et la production de mucus. Les AINS classiques, non COX-sélectifs, visent les deux iso enzymes alors que les COX-2 sélectifs inhibent préférentiellement la COX-2. L'inhibition de l'activité de la cyclo-oxygénase peut être irréversible (salicylés et pyrazolones) ou, le plus souvent, réversible. Un effet antipyrétique important est obtenu lorsqu'une action centrale prédomine. C'est le cas des salicylés connus pour leurs propriétés antipyrétiques et antalgiques et traités pour cette raison dans le chapitre 3.1. Les effets antalgiques et antiinflammatoires découlent essentiellement d'une action périphérique. Bien que l'inhibition de l'agrégation plaquettaire ait été décrite pour tous les AINS non sélectifs, cet effet est marqué pour les salicylés en particulier l'acide acétylsalicylique, du fait de leur action irréversible. Cet effet dépendant de la molécule et des doses utilisées, il convient donc de prendre connaissance des propriétés anti-agrégantes de chaque médicament, pour éviter des effets indésirables potentiellement graves. L'absence d'effet antiagrégant de certains principes actifs, aux doses thérapeutiques, explique que certains médicaments puissent être utilisés pour leurs propriétés antalgiques en phase préopératoire, avec toute la prudence requise prenant en compte les sensibilités particulières et la nécessité d'un tel traitement.

Les effets indésirables des AINS sont fréquents et découlent de leur mécanisme d'action. L'administration parentérale des AINS ne permet pas d'éviter les effets indésirables, notamment gastro-intestinaux. L'effet ulcérogène sur la muqueuse gastro-intestinale (dyspepsie, ulcère, hémorragie, perforation), la néphrotoxicité et l'allongement du temps de saignement représentent les principaux effets indésirables des AINS, surtout au cours de traitements de longue durée et lorsque des posologies élevées sont utilisées. Tous les AINS peuvent provoquer ces effets, parfois sans symptômes préalables. Le recours à ces médicaments n'est donc jamais anodin et doit être le résultat d'une analyse bénéfice/risque prenant en compte l'espèce animale, les sensibilités particulières, les propriétés de chaque médicament et la nécessité du traitement.

III- TOXICITE SUBAIGUE DES REMEDES A BASE DE PLANTES

1- Notion de toxicité

Une meilleure connaissance des effets toxiques permet d'améliorer l'évaluation des risques potentiels pour la santé et facilite le développement de mesures rationnelles dans la prévention et le traitement (Timbo, 2003)[12]. Les effets toxiques d'une substance varient considérablement selon sa nature, l'organe cible et son mécanisme d'action. Ces effets constituent la résultante d'interactions biochimiques entre la substance toxique et/ou ses métabolites et les structures de l'organisme.

L'usage clinique d'une drogue est toujours précédé d'un test de toxicité afin d'établir le risque encouru par l'homme lors de l'administration du produit (Fané, 2002)[13]. L'étude de la toxicité aiguë permet d'exprimer la dose qui tue 50% des animaux d'expérience (DL50) ainsi que la dose minimale létale (DML) la plus petite dose qui tue un animal, ou encore la dose minimale sans effet toxique (DME) c'est à dire la dose la plus élevée pour laquelle aucun effet toxique n'est relevé par rapport au lot témoin (Traoré, 1999)[14]. Il est à signaler que des troubles de toxicité se manifestent souvent après une longue imprégnation de l'organisme.

Des essais de toxicité par administration répétée chez l'animal sont toujours effectués lorsqu'une molécule présente un éventuel intérêt thérapeutique. En effet, la toxicité subaiguë se réfère aux effets néfastes cumulatifs résultant d'une administration de la substance, de préférence par voie orale, dans une période de temps limitée (15-30 jours) (Steuer et al., 2013)[15]. Certains risques thérapeutiques qui apparaissent que dans des conditions particulières, font l'objet d'essais spéciaux à savoir l'évaluation des effets tératogènes, cancérigènes et mutagènes (Aouissa, 2002)[16].

2- Notion sur les principes directeurs d'évaluation de la toxicité subaiguë des remèdes à base de plantes

Les activités de recherche et d'évaluation concernant les médicaments à base de plantes dont on ne peut établir l'utilisation prolongée ou qui n'ont pas encore fait l'objet de recherches doivent se conformer aux principes directeurs concernant la recherche pour évaluer l'innocuité et l'efficacité des médicaments à base de plantes de l'OMS (OMS, 2000)[17].

En effet, les études de toxicité à long terme nécessitent l'observation des principes directeurs de l'annexe II du document de l'OMS mentionné ci-dessus :

- Espèces animales: Nombre d'organismes de réglementation préconisent l'utilisation d'au moins deux espèces animales, dont l'une appartenant aux rongeurs.
- Sexe des animaux : D'ordinaire, il convient d'utiliser autant de mâles que de femelles.
- Nombre d'animaux : Dans le cas des rongeurs, chaque groupe doit comprendre au moins dix animaux par sexe. Pour les autres espèces, chaque groupe doit comprendre au moins trois mâles et trois femelles. Si des essais intermédiaires sont prévus, le nombre d'animaux doit être augmenté en conséquence.
- Voie d'administration : D'ordinaire, il faut utiliser la voie d'administration clinique prévue.
- Durée du traitement : La durée d'administration de la substance expérimentale dépendra de la durée d'utilisation clinique prévue. La durée dans le cadre de l'étude de toxicité variera d'un pays à l'autre, selon la réglementation en vigueur.

Le tableau ci-dessous met en évidence les durées d'administration les plus fréquentes :

<u>Tableau II</u>: Durée d'administration de remède à base de plantes au cours de l'étude toxicologique en fonction de la durée prévue de sa prise

Durée prévue	Durée d'administration aux fins de l'utilisation clinique de l'étude de toxicité
Prise unique ou répétée pendant moins d'une semaine	2 semaines à 1 mois
Prise répétée pendant une à quatre semaines	4 semaines à 3 mois
Prise répétée pendant un à six mois	3 à 6 mois
Prise répétée pendant plus de six mois	9 à 12 mois

En principe, la substance expérimentale doit être administrée tous les jours de la semaine. La durée d'administration de l'étude doit être inscrite au regard de chaque résultat.

- Niveaux de dose : Il faut prévoir des groupes pour au moins trois niveaux de dose différents. Un niveau ne doit pas causer d'effets toxicologiques (dose sans effet) et un autre doit produire des effets toxicologiques manifestes. Dans cette fourchette, l'adjonction d'au moins un autre niveau de dose augmente la possibilité d'observer
 - une relation dose- réaction. Toutes les études doivent inclure un groupe témoin d'animaux d'expérience chez lequel on n'administre que le véhicule.
- Observations et examens: Les signes généraux des animaux d'expérience doivent être observés tous les jours et au besoin, on procédera à un examen histopathologie des organes ou tissus présentant des changements macroscopiques à l'autopsie.

DEUXIEME PARTIE: MATERIELS ET METHODES

CADRE DE L'ETUDE

Notre étude s'est déroulée à Abidjan en plusieurs lieux ;

- A l'unité de formation et de recherche des sciences pharmaceutiques et biologiques (UFR SPB) de l'Université Félix Houphouët Boigny de Cocody précisément au laboratoire de pharmacologie pour la réalisation des tests pharmacologiques (activité subaiguë).
- Au service de chimie analytique du laboratoire National de la santé publique (LNSP) pour le contrôle microbiologique.
- A l'unité de formation et de recherche des sciences médicales précisément au laboratoire d'anatomie pathologie et d'histologie pour l'analyse histologique,
- Au laboratoire Longchamp pour toutes les analyses hématologiques sur les animaux.

I-MATERIELS

A. MATERIELS POUR L'ETUDE PHARMACOLOGIQUE

1- Présentation du remède : « SARENTA »



FIGURE 5: Remède « SARENTA » en flacon de 500 ml

Le remède « SARENTA » est une suspension aqueuse de couleur brunâtre, à odeur caractéristique et de goût amer. Il est conditionné et vendu dans des flacons en plastique (OK Plast) de 1litre à 0,5 litre. (Figure 5)



FIGURE 6: M. ADOU Tano Albert (tradipraticien) et son remède « SARENTA »



Figure 7 : Fiche de présentation du remède « Sarenta »

Présentation du remède « SARENTA »

Elaboré à base d'un mélange de plantes (écorces, racines, feuilles et lianes) la fabrication se fait de manière artisanale.

Préparation

Les plantes sont soit achetées sur place dans les différents marchés d'Abidjan ou récoltées dans des villages à l'intérieur du pays. Les différentes plantes composant le remède sont soigneusement lavées dans une grande bassine avec l'eau de robinet. Elles sont ensuite juxtaposées dans une marmite remplie d'eau pour une décoction dans environ deux mille (2000) ml d'eau à ébullition .Après une durée de cuisson variant entre 5 et 10 minutes ,le décocté est transvasé dans des sceaux puis transféré dans une barrique .L'eau est remplacée au fur et à mesure jusqu'à ce que la barrique des vingt(20) litres soit remplie.

Conservation

La barrique remplie reste fermée pendant deux jours. Le troisième jour du sucre de canne roux (10kg de sucre pour 200 litres) est ajouté. On étale le thé champignon« le kombusha » agent conservateur sur le décocté de la barrique pour une conservation de deux (2) ans .La barrique est refermée pendant quatre(04) jours avant la mise en bouteille du remède.



Figure 8 : Présentation de l'agent conservateur « le Kombusha »

Mise en bouteille

La première étape consiste à faire fondre l'Aloès (boule noire) 05kg d'Aloès pour 200 litres dans de l'eau chaude ; puis filtrer avec un tamis très fin dans un second sceau. Les bouteilles sont remplies successivement à 1/3 avec l'aloès fondu, puis à 1/3 avec le décocté fermenté. Ce mélange est complété à l'eau pour la fin du remplissage.



Figure 9: Présentation d'une boule d'aloès

2- Solvants, réactifs et substances et appareillage

Dans le but de réaliser l'étude pharmacologique sur le Sarenta, nous avons utilisé :

- De l'eau physiologique,
- De l'acide chlorhydrique (Hcl)
- Du formol à 1%,
- De l'indométacine dans Indocid
- Du Misoprostol dans Cytotec du laboratoire Pfizer

3- Animaux

Nous avons eu à travailler sur des souris et des rats de laboratoire.

• Souris

Des souris *Mus musculus* de la famille des Muridés, pesant 17 à 30 g, provenant de l'Institut Pasteur d'Adiopodoumé (Dabou) ont été utilisées. Elles ont été acclimatées à

l'animalerie de l'UFR SPB avant les expérimentations et utilisées pour l'étude des propriétés analgésiques du remède « Sarenta »(figure 10).



FIGURE 10 : Souris en cage avec leur eau de boisson

Rats

Des rats *Rattus norvegicus* de la famille des Muridés, pesant 150 à 250 g, provenant de l'Animalerie de la faculté des sciences pharmaceutiques et biologiques ont été utilisés. Ils y ont été acclimatés avant les expérimentations et utilisés pour les études.



FIGURE 11: Les rats en cage avec des granulés

4- Equipements

Pour l'administration des doses de Sarenta à chaque animal, nous avons utilisé :

- Une balance de marque Schimedzu AUX-320
- Des assiettes en porcelaine
- Des béchers
- o Une pipette graduée 10ml
- Une étuve de marque JOUAN
- O Un mortier et un pilon
- o Une seringue à insuline 1 ml
- o Une seringue 2 ml
- o Une pissette

B- MATERIELS POUR LES ETUDES ANALYTIQUES, TOXICOLOGIQUES, MICROBIOLOGIQUESET HISTO-PATHOLOGIQUES

1- Matériels pour étude microbiologique

Pour la recherche de la contamination microbienne il nous a fallu :

- Une balance analytique
- O Un tube à essai de 16*160mm
- O Une boite de pétri de 90 mm de diamètre en matière plastique
- o Une pipette de 1ml, 5ml, 10ml, graduées stériles
- Une anse de platine
- Un bain marie
- o Une étuve calibrée à 25°C, 30°C, 37°C, 44°C.
- Un autoclave
- Des pinces à dissection
- o Du papier filtre

2- Matériels pour la toxicité subaigüe

Pour évaluer la toxicité subaigüe du remède Sarenta, nous avons utilisé :

- Une balance électronique
- Un erlenmeyer
- o Des tubes à essai
- o Des pipettes graduées 10ml
- Une éprouvette graduée
- o De l'eau distillée
- Des tubes de gavage
- Un paquet de gants stériles
- Des lames de dissection
- Des seringues
- o De l'indométacine dans Indocid du laboratoire

- o Du misoprostol dans Cytotec du laboratoire Pfizer
- o Du Nacl

3- Matériels pour l'analyse hématologique

Pour l'évaluation des paramètres hématologique le matériel utilisé a été :

- Une chromatographe phase gazeuse couplé à un spectromètre de masse (GCMS 7890A 5975C)
- o Une colonne de purification
- o Une laine de verre
- o Un rotavapor R3 BÜCHI
- o Une éprouvette graduée

C- METHODES UTILISEES

1- Enquête sur le mode de préparation

L'enquête ethno pharmacologique a eu lieu au domicile du tradipraticien situé à Abobo baoulé.

Elle a consisté à réaliser un entretien individuel semi-directif avec Mr Adou Tano Albert, détenteur du remède« SARENTA ».

Cet entretien a porté sur les points suivants : Préparation du remède et aspect thérapeutique, (voir fiche d'enquête).

Détermination de la concentration en matière sèche du remède « Sarenta »

- 10ml du remède « SARENTA », est introduit dans un Becher préalablement pesé.
- Apres séchage à l'étuve à 100°C pendant 1 heure, le bécher contenant l'extrait sec est pesé.
- la masse du résidu sec contenu dans 10 ml du remède est obtenu en faisant la différence de masse du bécher après séchage au bécher vide.
- La concentration est alors le rapport masse résidu sec sur le volume ;

C=M résidu/Volume séché

Masse bécher=138,350g

Masse bécher après séchage=138,417g

Masse résidu sec=138,417-138,350=0,067g

C=0.067/10=0,0067g/ml soit 6,7 g/l

> Contrôle microbiologique

Le contrôle de la contamination microbienne de la préparation pour administration orale s'est réalisé au Laboratoire National de la Santé Publique (LNSP).

> Obtention de l'extrait sec

- Vingt litres de Sarenta ont été séché à une étuve de marque Ecocell au laboratoire de chimie thérapeutique de l'UFR SPB dans des assiettes en porcelaine à 65°C pendant 36 heures.

Après le séchage l'extrait sec est trituré afin d'obtenir une poudre de particules fines et homogènes qui est conservée dans des flacons.

Sélection de l'animal

Un rongeur dont les femelles doivent être multipares, non gravides. Les rats sont jeunes, adultes, sains issus de souches du laboratoire. La température 22°C. Les animaux sont engagés par petits groupe du même sexe.

> Méthodologie pour l'évaluation de la toxicité subaigüe

Principe

La méthode utilisée est celle de l'OCDE 407. La substance à tester est administrée quotidiennement par gavage à différents niveaux de doses 1000mg et 2000mg à plusieurs groupes d'animaux à raison d'un niveau de dose par groupe pendant une période de 28 jours. Chaque jour, au cours de cette période, les animaux sont examinés soigneusement afin d'observer tout signe de toxicité. Les animaux qui meurent sont autopsiés. Une étude de 28 jours donne les informations sur les effets d'une exposition répétée par voie orale. Elle donne une indication sur la relation dose/réponse et permet de déterminer la concentration sans effet nocif.

Mode opératoire

On a done 04 lots:

- -Un lot témoin de 05 males et 05 femelles
- -Un lot de 05males et 05 femelles pour 1000mg/kg pc
- -Un lot de 05males et 05 femelles pour 2000mg/kg pc
- -Un lot de 05males et 05 femelles pour 67 mg/kg pc

> Déroulement du prélèvement par la ponction cardiaque

L'animal anesthésié est placé en décubitus dorsal, les poils sont tondus ou coupés du côté gauche, entre la quatrième et la sixième côte, c'est-à-dire là où les battements cardiaques sont les plus perceptibles à la palpation. La peau est désinfectée avec de l'alcool, puis on introduit une aiguille montée dans la paroi thoracique selon un angle de 45° avec l'axe horizontal et l'axe vertical de l'animal. L'extrémité de l'aiguille transmet les battements cardiaques et il faut alors exercer une légère pression supplémentaire afin de pénétrer dans le ventricule gauche.

> Paramètres hématologiques mesurés



Figure 12: Ordre de prélèvement recommandé (conventionnel)

Concernant les paramètres hématologiques, nous avons mesuré :

La teneur en hémoglobines :
 Les prélèvements ont été réalisés dans des tubes violets

- Le nombre de leucocytes :

Les prélèvements ont été réalisés dans des tubes violets

- Le nombre de plaquettes :

Les prélèvements ont été réalisés dans des tubes violets

- La NFS:

Les prélèvements ont été réalisés dans des tubes violets.

Les différents prélèvements ont été soigneusement étiquetés et homogénéisés par retournements lents.

Observations

Les animaux ont fait l'objet d'un examen clinique général au moins une fois par jour aux mêmes heures pendant 28 jours. Nous avons observé tous les changements dans le comportement et le poids. Pendant la durée d'observation nous avons noté le poids journalier de chaque rongeur afin d'apprécier la variation de poids, ainsi que l'apparition ou l'absence de signes de toxicité subaigüe pendant les 28 jours à savoir : apathie, excitation, troubles de la respiration, toilettage excessif, refus de nourriture, refus de boisson, saignement buccal, saignement nasal, douleur abdominale (contorsions), coma, diarrhée, tremblement, convulsion, mortalité.

2- Recherche de la contamination microbienne

Le Laboratoire National de la Santé Publique (LNSP) utilise une méthode de la pharmacopée édition n qui vise à rechercher les germes suivants :

- Germe aérobies mésophiles sur gélose PCA 30°C 72 heures
- Levures et moisissures sur gélose Sabouraud + chloramphénicol 25°C 5 jours
- Entérobactéries sur gélose VRBG 37°C 24 heures
- Escherichia coli sur milieu rapide E. coli 44°C 24 heures
- Staphylocoques aureus gélose Baird Parker 37°C 48 heures
- Salmonelles sur EPT à 37°C 3 heures

- Salmonelles sur RV à 37°C 24 heures

- Salmonelles sur SS à 37°C 24 heures

3- Recherche de l'effet sur la muqueuse gastrique

> Principe du test

Ce test est basé sur la formation de lésions au niveau de la muqueuse gastrique du

rat mis à jeun. L'administration un extrait ou substance anti-inflammatoire

inhibiteur de la cox1 entraine la formation de lésions gastriques. Par contre un

extrait ou substance préférentiellement inhibitrice de la cox2 n'entraine pas de

lésions gastriques. L'intensité de ces lésions peut être évaluée en mesurant la

longueur des lésions selon la méthode ADAMI et al 1964.

> Mode opératoire

Des rats ratus norvegicus de poids compris entre 150 et 200g sont mis à jeun de

nourriture 48 heures avant le début de l'expérience, ils avaient droit à l'eau de

boisson.

Pour évaluer la relation dose effet, des lots de six rats ont été traités par différentes

doses du remède

Un lot témoin a reçu de l'eau distillée

Un lot témoin de référence a reçu l'indométacine à la dose de 10mg/kg

Un lot témoin de référence a reçu l'indométacine à la dose de 50mg/kg.

Quatre heures après administration orale, les animaux ont été sacrifiés sous

anesthésie à l'éther. Les estomacs sont été prélevés et coupés le long de la grande

courbure. La surface de la muqueuse de chaque estomac a été lavée avec une

solution saline normale et observée à la loupe afin de déterminer la présence et la

largeur des lésions.

Tableau III: Evaluation des pétéchies selon l'échelle Adami et Al

Evaluation de l'activité anti-ulcérogène

Grade	Nombre Pétéchies	Nombres Lésions	Longueur Lésions En Mm	Largeur Des Lésions			
0	0	0					
0.5	<5						
1		≤ 5	≤ 5				
1.5	+++	S 5	≤ 5				
2		6-10	≤ 5				
2.5		1-5	<5				
3		>5-10	>5				
3.5		>10	>5				
4		1-3	≤ 5	0,5-1			
4.5		4-5	≤ 5	0,5-1			
5		1-3	>5	0,5-1			
6 grade4 avec 5lésions		5	≤ 5	0,5-1			
6 grade5 avec 5 lésions		5	>5	0,5-1			
7	≥ au grade 6 avec 5 lésions						
8	Lésion complète muqueuse avec hémorragie						

4- Recherche de l'effet cytoprotecteur

> Principe

Le test est basé sur la formation de lésions au niveau de la muqueuse gastrique induit par

de l'indométacine chez le rat mis à jeun selon la méthode décrite par Mizui et Doteuchi

(1983). L'administration d'un extrait ou substance cytoprotectrice prévient la formation

de lésions gastriques.

> Mode opératoire

Des rats femelles de poids compris entre 130 et 180g sont mis à jeun de nourriture 48

heures avant le début de l'expérience ; ils ont droit à l'eau de boisson.

Pour évaluer la relation dose/effet, des lots de six rats sont traités par la solution

de l'extrait de la plante à différentes concentrations.

Un lot témoin blanc reçoit de l'eau distillée (témoin négatif)

Un lot témoin reçoit la substance de référence Misoprostol (100µg/kg pc)

Les extraits à tester ainsi que la substance de référence et l'eau distillée sont administrés

par la voie orale aux rats. Trente minutes plus tard l'agent ulcérogène l'indométacine est

administré. Une heure plus tard les animaux sont sacrifiés sous anesthésie à l'éther. Les

estomacs sont prélevés et coupés le long de la grande courbure. La surface de la

muqueuse de chaque estomac est lavée avec une solution saline normale et observée à la

loupe afin de déterminer le degré de la formation de lésions.

> Evaluation de l'activité

Le nombre de points ulcères est comptés pour chaque animal :

La classification est la suivante,

Niveau I : Point d'ulcération (pétéchies)

Niveau II : Ulcérations modérées (narrowulcers)

Niveau III : Ulcères hémorragiques

L'index des lésions est calculé pour chaque estomac :

1*(nombre d'ulcération de Niveau II)+2*(nombre d'ulcération de Niveau II)+3*(nombre d'ulcération de Niveau III).

D- ANALYSE STATISTIQUE

L'analyse statistique a été faite à partir du test non paramétrique de Wilcoxon au risque 5%. Il s'agit de comparer le nombre et la longueur de lésions des différentes doses du remède « SARENTA » au du lot témoin et aux produits de référence.

Lorsque le p est inférieur à 0,05 la différence est significative.

TROISIEME PARTIE: RESULTATS

I- ENQUETES ETHNO PHARMACOLOGIQUES

1- Aspect socioprofessionnel

- Monsieur Adou Tano Albert est tradipraticien depuis 1986. Il a fait des études scolaires jusqu'en classe de 3^{ème}et est désormais inscrit sur la liste des tradipraticiens par le programme national. Le remède « SARENTA » est une suspension aqueuse administrée par voie orale et par voie rectale dans une poire à lavement avec eau tiède. Le remède « SARENTA » est une décoction aqueuse composée de :
 - ➤ de plantes herbacées fraiches ou sèches,
 - ➤ de tiges feuillées,

 - ➤ de lianes de plantes médicinales.

2- Préparation du remède

Le remède « SARENTA » est préparé à base de plantes parmi lesquelles *Ocimum* gratissimum, Cassia occidentalis, Cassia alata et Aloès vera. Des tiges feuilées, ainsi que de la sève sont utilisées.

La récolte se fait à toutes les saisons mais à des heures précises (à 5 heures et en fin d'après-midi à 17 heures 30 minutes pour éviter l'effet du soleil, après 18 heures la plante est « au repos ») ; dans des cas exceptionnels cette récolte est accompagnée de rituels puis mis dans des sacs de riz pour le transport, ensuite les plantes sont séchées sans être lavées jusqu'à la préparation du remède. Certaines plantes sont utilisées fraiches. Le séchage a lieu au domicile du tradipraticien à l'air libre. Les matières sèches ne sont pas broyées mais préparées directement après être lavées, introduites au même moment dans une

marmite en terre cuite pour la décoction. La préparation se fait sur du charbon de bois. La quantité de matières premières utilisée n'est pas pesée.

Les plantes récoltées sont mises à ébullition dans de l'eau pendant au moins 10 minutes. Le décocté obtenu est conservé dans des fûts pendant une semaine, puis conditionné dans des bouteilles plastiques (achetées à Yopougon dans une usine en zone industrielle) pour la vente au public. La conservation se fait à température ambiante.



Figure 13 : Récolte de Cassia alata dans le jardin du tradipraticien



Figure 14 : Décoction aqueuse des plantes dans une casserole en aluminium



Figure 15 : Conservation du décocté dans un fut de 20L

3- Aspect thérapeutique

La principale propriété du remède « SARENTA » selon les dires du tradipraticien est son effet analgésique. En effet le remède est utilisé dans diverses douleurs (mal de tête, mal de ventre). En plus le remède « SARENTA » aurait un effet stimulant de l'immunité, et serait efficace contre les maladies microbiennes et virales. Ce remède ralentirait le vieillissement. Il aiguiserait l'appétit et aurait des effets bénéfiques sur le cœur, la bile, le foie, le pancréas, les vaisseaux sanguins. Il est également utilisé contre la fatigue générale. Il est par ailleurs indiqué en traitement préventif de nombreuses affections notamment les maladies virales, les fièvres, le paludisme.

La posologie prescrite par prise varie de 1 cuillère à café à une cuillère à soupe et va d'une prise 2 fois par jour à une prise chaque 2 jour. Elle dépend de la maladie traitée, de sa gravité, de l'âge et du poids. Dans les cas de maux de tête ou de ventre : 1 cuillère à soupe matin et soir. Dans les cas des hémorroïdes et constipation chronique la posologie est de 4 cuillères à soupe matin et soir. Le lendemain en fonction de la fréquence des selles, il réduit à 2 cuillères à soupes par jour. Pour les enfants 1 cuillère à café une fois par jour.

Le remède est pris à n'importe quel moment de la journée. Le repas n'influence pas la prise du médicament quelque soit sa nature et ses horaires. A cause de son goût amer le remède « SARENTA » peut être mélangé avec de la nourriture.

Quelques rares cas d'effets indésirables ont été signalés; des cas de diarrhées surviennent, ce qui impose l'arrêt du traitement pendant environ 4 jours pour le reprendre. Le remède « SARENTA » n'a aucune contre-indication, aucune interaction néfaste.

II- <u>LA CONTAMINATION MICROBIENNE</u>

Tableau IV: La contamination microbienne

EXAMEN MICROBIOLOGIQUE	Résultats	Norme Pharmacopée FrançaiseXème édition
Germes aérobies mésophiles	2.10 ⁴ UFC/ml	< 10 ⁴ UFC/ml
Levures et moisissures	5.10 ³ UFC/ml	$< 10^2 \mathrm{UFC/ml}$
Entérobactéries	< 10 UFC/ml	$< 10^2 \text{UFC/ml}$
Escherichia coli	ABSENCE	ABSENCE
Staphylocoques aureus	ABSENCE	ABSENCE
Salmonelles	ABSENCE	ABSENCE

Après un premier contrôle microbiologique sur le remède Sarenta commercialisé sur le marché, nous avons trouvé des germes aérobies mésophiles, levures et moisissures audelà des normes.

Nous avons alors conseillé au tradipraticien d'améliorer les règles d'hygiène tout au long de la préparation du remède.

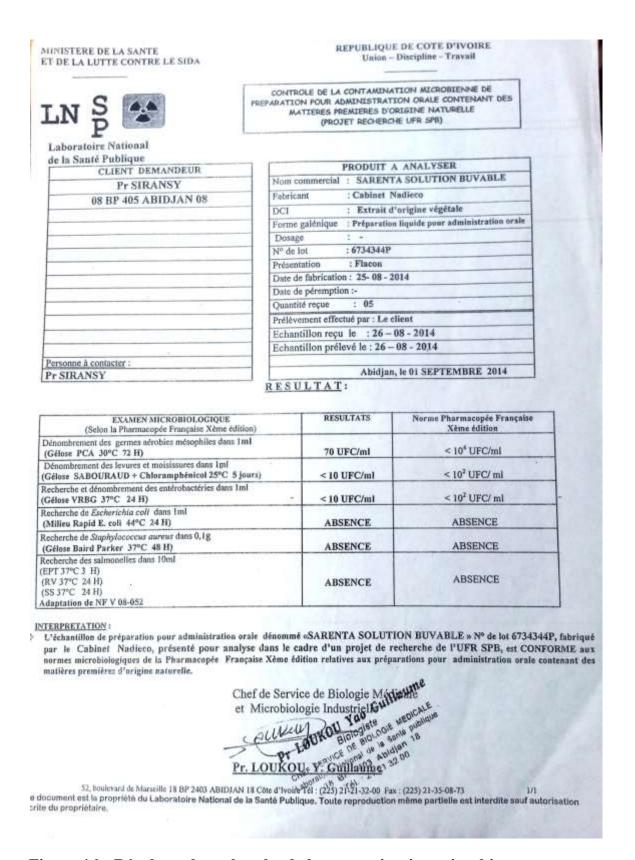


Figure 16 : Résultats de recherche de la contamination microbienne

Après amélioration des mesures d'hygiène aucun germe de contamination fécale n'a été retrouvé, ni levures, ni moisissures au-delà des normes.

III- EFFETS DU REMEDE SARENTA SUR LA MUQUEUSE GASTRIQUE

1- Activité ulcérogène

La figure ci-dessous montre les niveaux de lésions gastriques obtenus après l'administration orale d'indométacine à la dose de 10 mg / Kg comparativement à l'indométacine 50 mg / Kg.

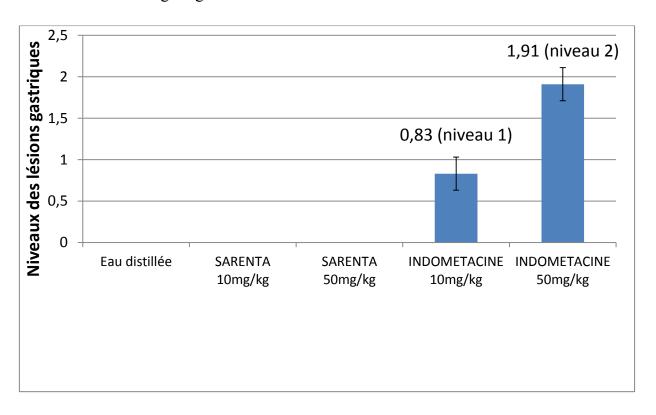


Figure 17: Comparaison de l'effet du Sarenta et de l'indométacine

L'indométacine utilisé comme témoin a entrainé à la dose de 10mg/kg et de 50mg/kg des lésions gastriques de niveau 1 (≤5 érosions≤ 5mm de longueur) et 2 (≤6-10 érosions≤ 5mm de longueur) respectivement selon l'échelle d'ADAMI contrairement au Sarenta à 10 et 50 mg/kg qui ne donne aucune lésion.

2- Effet anti ulcérogène

La figure ci-dessous montre les niveaux de lésions gastriques obtenus après l'administration orale de Sarenta à 10 mg / Kg et 50 mg / Kg comparativement à l'indométacine à la dose de 10 et 50 mg / Kg.

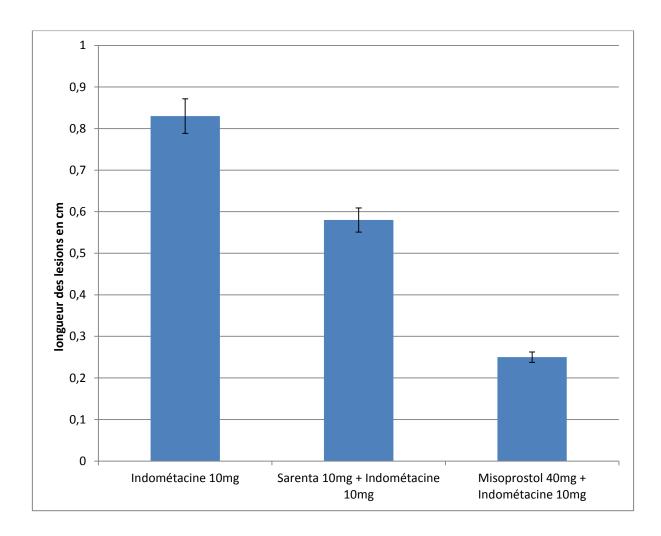


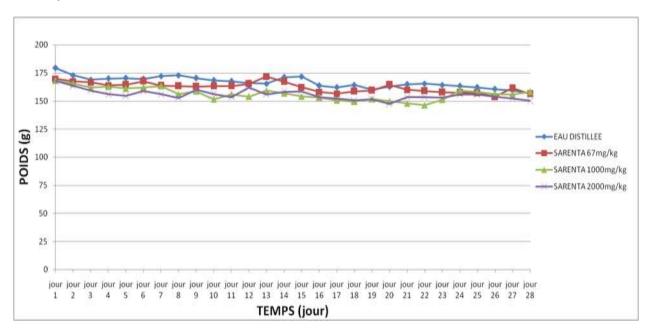
Figure 18: Comparaison de l'effet du Sarenta et du misoprostol

On observe une diminution franche de la taille de pétéchies et de lésions avec le Sarenta comparativement au misoprostol mais la différence observée est non significative avec p=0.194.

IV- LA TOXICITE SUBAIGÜE

1- Effets du remède « SARENTA » sur l'évolution du poids corporel

La figure ci-dessous représente l'évolution du poids corporel des animaux par lot pendant les 28 jours.



<u>Figure</u> 19 : Courbe d'évolution du poids des rats traités par le remède « SARENTA » à différentes doses pendant 28 jours par rapport au témoin

<u>Tableau V</u>: Variation du poids moyen des rats aux différentes doses (67, 1000 et 2000 mg/kg P.C) du remède « SARENTA »

Produits a	dministrés	Poids moyen à J1 (g)	Poids moyen à J28 (g)	Variation du poids	Test de Student
Eau distillée (témoin)		169,5	156,9	- 12,6	
Sarenta	67 mg/kg	169,9	156,3	- 13,6	P=0,82
	1000 mg/kg	168,2	158,3	- 9,9	P=0,44
	2000 mg/kg	167,9	150,2	- 17,7	P=0,31

Les données indiquent la moyenne pondérale ± écart type ; n= 10 pour chaque groupe ;

Au terme de l'expérience, on a observé une diminution de poids corporel dans les groupes traités avec le remède « SARENTA ». Cependant cette perte de poids est non imputable au remède car les courbes d'évolution de poids de ces différents groupes sont similaires à celle du groupe témoin traité à l'eau distillée (voir figure 19).

En outre, pendant les 28 jours de l'étude aucun cas de trouble comportemental lié à un signe clinique n'a été enregistré après l'administration du remède « SARENTA » à différentes doses (67mg/kg, 1000mg/kg et 2000mg/kg PC). Toutefois vers la fin de la première semaine de traitement avec le remède, on a constaté des ramollissements des selles, qui se normalisent par la suite.

^{*}p< 0,05 = différence statistique significative par rapport au groupe témoin (Test de Student).

2- Paramètres hématologiques

2.1- Effet du remède « Sarenta » sur le nombre d'hématies

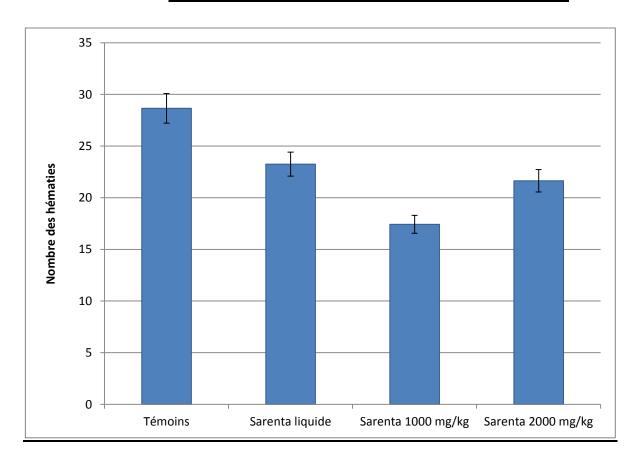


Figure 20 : Effet du remède « Sarenta » sur le nombre d'hématies

L'administration du remède« SARENTA » par voie orale à la dose de 67, 1000 et 2000 mg/kg de P.C et de l'eau distillée (Nacl 0.9%) pendant 28 jours sur les hématies des rats est présenté. Les valeurs sont données en moyenne ± Ecart type; n= 10 pour chaque groupe ; les groupes sont comparés au le groupe témoin (Nacl 0.9%) par le test de wilcoxon.

p < 0.05= différence statistique significative par rapport au groupe témoin.

On observe une diminution du taux de globules rouges des animaux traités avec le Sarenta 1 000mg/kg, mais la différence n'est pas significative (P=0,50).

12 10 8 8 4 2

2.2- Effet du remède « Sarenta » sur l'hémoglobine

Figure 21: Effet du remède « Sarenta » sur l'hémoglobine

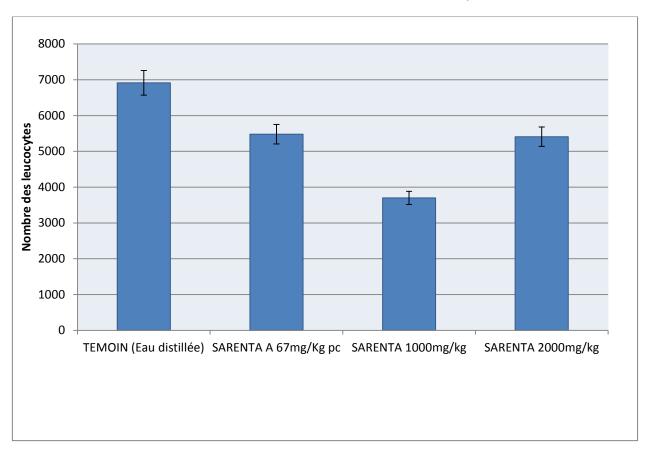
L'administration du remède« SARENTA » par voie orale à la dose de 67, 1000 et 2000 mg/kg de P.C et de l'eau distillée (Nacl 0.9%) pendant 28 jours sur les hémoglobines des rats est présenté. Les valeurs sont données en moyenne ± Ecart type; n= 10 pour chaque groupe ; les groupes sont comparés au le groupe témoin (Nacl 0.9%) par le test de wilcoxon.

p < 0.05= différence statistique significative par rapport au groupe témoin.

TEMOIN (Eau distillée) SARENTA A 67mg/Kg pc SARENTA 1000mg/kg

On observe une diminution du taux d'hémoglobine des animaux traités avec le Sarenta 1 000mg/kg, mais la différence n'est pas significative (P=0,94).

SARENTA 2000mg/kg



2.3- Effet du remède « Sarenta » sur les leucocytes

Figure 22: Effet du remède « Sarenta » sur les leucocytes

L'administration du remède« SARENTA » par voie orale à la dose de 67, 1000 et 2000 mg/kg de P.C et de l'eau distillée (Nacl 0.9%) pendant 28 jours sur les leucocytes des rats est présenté. Les valeurs sont données en moyenne ± Ecart type; n= 10 pour chaque groupe ; les groupes sont comparés au le groupe témoin (Nacl 0.9%) par le test de wilcoxon.

p < 0.05= différence statistique significative par rapport au groupe témoin.

On constate que le groupe ayant reçu la dose de 1000 mg/kg de P.C du remède « SARENTA » est différent du groupe témoin, mais la différence est non significative avec un P=0,09

350000 250000 250000 100000 TEMOIN (Eau distillée) SARENTA A 67mg/kg SARENTA 1000mg/kg SARENTA 2000mg/kg

2.4- Effet du remède Sarenta sur les plaquettes

Figure 23: Effet du remède Sarenta sur les plaquettes

L'administration du remède« SARENTA » par voie orale à la dose de 67, 1000 et 2000 mg/kg de P.C et de l'eau distillée (Nacl 0.9%) pendant 28 jours sur les plaquettes des rats est présenté. Les valeurs sont données en moyenne ± Ecart type; n= 10 pour chaque groupe ; les groupes sont comparés au le groupe témoin (Nacl 0.9%) par le test de wilcoxon.

p < 0.05= différence statistique significative par rapport au groupe témoin.

On observe une diminution du nombre de plaquettes des animaux traités avec le Sarenta 1 000mg/kg, mais la différence n'est pas significative (P=0,64).

DISCUSSION

L'objectif de notre travail visait à évaluer le risque ulcérogène du remède «SARENTA» et de façon spécifique d'évaluer l'effet du remède sur la muqueuse gastrique, l'effet cytoprotecteur du remède contre une substance et d'évaluer sa toxicité subaigüe.

I- ENQUETE ETHNO PHARMACOLOGIQUE

Comme de nombreux remèdes de santé à base de plantes retrouvés sur les marchés et places publiques d'Abidjan, « SARENTA », décocté aqueux, est préparé de façon artisanale par, Monsieur Adou Tano, concepteur de la recette. Sur le plan socio professionnel Monsieur Adou Tano est âgé de 50 ans et exerce le métier de tradipraticien depuis vingt-huit ans. Il est inscrit dans la base de données du PNPMT relative aux acteurs de la médecine traditionnelle reconnus par la société.

Sur le plan botanique le remède « SARENTA » est composé de plusieurs plantes dont *Aloe vera*, *Cassia occidentalis*, *Cassia alata ,et Ocimum gratissimum*. L'association de différentes plantes dans un même remède pourrait donner un effet de synergique (Nguefack, 2012). Par ailleurs la composition est susceptible de varier selon la disponibilité des espèces végétales et des moyens financiers du tradipraticien.

Sur le plan ethno pharmacologique la dose administrée varie en fonction de l'affection et du patient traité. Durant le traitement aucune précaution n'est à prendre car le produit n'est point toxique selon le tradipraticien et n'a aucune contre-indication.

II- ACTIVITE SUR LA MUQUEUSE GASTRIQUE

1- Evaluation du risque ulcérogène

Notre étude a pour but de rechercher la présence de lésions gastriques après administration du remède « SARENTA » pour lequel l'effet anti-inflammatoire a été mis en évidence dans une précédente étude (Koua Ebi, 2014). L'effet anti-inflammatoire était identique au kétoprofene un anti inflammatoire non stéroïdien utilise comme référence les AINS étant connu pour leur risque ulcérogène il nous a semblé opportun d'évaluer le

risque ulcérogène du remède « SARENTA » la méthode utilisée est une méthode classique; qui met en contact pendant quatre heures 4h direct la muqueuse avec la substance d'essai qui est le remède Sarenta aux doses de 10mg et 50mg / kg. Cette méthode permet d'observer des lésions ou altérations de la muqueuse consécutives à l'administration de substances. Différentes échelles permettent de classer la gravité des lésions observées sur la muqueuse gastrique :

Echelle de Fazekas et Schnid (Cavel .2014), échelle de Rankin modifiée (Mariam 2014) Echelle de Nows (Revue Med vet2000). Selon l'échelle d'Adami, échelle utilisée dans nos travaux, aux doses de 10 et de 50 mg par kg aucun rat na présenté ni lésions ni pétéchies avec « SARENTA » au dose de 10 et 50 mg par kg tandis que l'indométacine à la dose de 10 mg /kg et de 50 mg/kg a occasionné dans nos travaux des lésions gastriques de longueur avoisinant 5mm classant ainsi l'indométacine dans les niveaux 1 et 2 selon Adami et al.

Ainsi le remède « SARENTA » à 10 et à 50 mg/kg n'entrainerait pas de risque ulcérogène il serait donc un anti inflammatoire qui n'entrainerait pas de lésions gastriques aux doses testées. A la dose recommandée par le tradipraticien envoisinant 10 mg pc et à une dose 5 fois plus forte on n'a pas observé de risque ulcérogène au cours d'une administration unique.

L'indométacine à l'instar de tous les AINS engendre des lésions gastriques comme conséquence de l'inhibition de la cyclo oxygénase 1. Dès lors on pourrait émettre l'hypothèse que les principes actifs contenus dans le remède « SARENTA » exerceraient un effet anti inflammatoire sans entrainer l'inhibition de la cyclo oxygénase 1. Ainsi outre l'absence de lésion gastrique ce remède n'entrainerait pas une diminution de la thromboxane A2 plaquettaire. Les plantes incluses dans la composition du remède : *Ocimum gratissimum, Cassia occidentalis, Cassia alata* et *Aloès vera* ont fait l'objet de travaux scientifiques décrits par différents auteurs.

S'agissant de *Cassia occidentalis* une étude portant sur un extrait hydro alcoolique des feuilles a mis en évidence une absence de lésions gastriques (Gulia et al , 2012)à la dose de 500 mg/kg.

De même pour Cassia alata une étude portant sur un extrait hydroalcoolique de feuilles a

mis en évidence une absence de lésions gastriques (Meenuprriya et al,2014) à la dose de

200 mg/kg.

S'agissant de *Aloe vera* une étude sur un gel mucilagineux a mis en évidence une absence

de lésions gastriques (Borra et al ,2011) à la dose de 200mg/kg.

Quant à Ocimum gratissimum une étude (Amadi et al ,2014) sur un extrait méthanolique

de feuilles a mis en évidence l'absence de lésions gastriques aux doses de 800mg/kg pc.

Nous pouvons conclure que l'absence de lésions observées avec « SARENTA » se

justifie par sa composition étant donné que parmi les plantes entrant dans la composition

du remède (Aloe vera et Cassia occidentalis, Cassia alata, et Ocimum gratissimum) des

travaux antérieurs n'ont pas mis en évidence le risque ulcérogène.

2- Activité gastro-protectrice

Nous avons recherché un effet cytoprotecteur du remède « SARENTA » Comme témoin,

nous avons utilisé le misoprostol, un médicament cytoprotecteur (Okabe et Pfeiffer,

1972).

Nous avons retrouvé un effet cytoprotecteur du remède « SARENTA », car il y a

diminution des lésions de la muqueuse des rats ayant été traité par le remède «

SARENTA » à l'instar des rats ayant été traités par le misoprostol. A la dose de 10mg/kg

nous n'avons pas observé de lésions gastriques par contre, dans le lot Sarenta à la dose de

50 mg/kg pc nous avons observé une diminution des longueurs de lésions ; le niveau de

lésions passe de 1,5 à 1 selon l'échelle d'Adami et al (lésions du lot ayant reçu

l'indométacine comparativement au lot ayant reçu le remède et l'indométacine) mais à

une différence non significative. L'inhibition ou neutralisation de l'acide gastrique par

l'Aloe vera a été démontré par les travaux de Robert (1979). Une autre étude de

(Tennessee and Cook, 1994) a également prouvé que cette activité de l'*Aloe vera* pourrait

être liée à lécithine contenue dans la plante.

Thèse de diplôme d'Etat de docteur en pharmacie ANZOUA ELODIE Epouse MELAGNE

Page 69

Evaluation du risque ulcérogène de Sarenta, un remède traditionnel de santé indiqué comme Anti-inflammatoire

S'agissant de Cassia occidentalis une étude de Gopinathan (2013) a mis en évidence une

régression des lésions aux doses de 500mg/kg dans un modèle d'ulcère provoqué par de

l'éthanol.

Une étude sur Cassia alata de Meenupriya et al (2014) a mis en évidence sur un extrait

méthanolique de feuilles une régression de lésions à la dose de 800mg/kg dans un modèle

d'ulcère induit par de la cimétidine.

Quant à Ocimum gratissimum une étude de Marhuenda et al (1993) a mis en évidence une

régression de lésions aux doses de 800mg/kg dans un modèle d'ulcères provoqués par de

l'indométacine sur un extrait méthanolique de feuilles

Aloe vera, Cassia occidentalis, Cassia alata, et Ocimum gratissimum; plantes entrant

dans la composition du remède ont une activité antiulcérogène. L'absence d'effet anti

ulcérogène significatif pourrait être due à la dose d'essai plus faible que celles retrouvées

dans les travaux antérieurs suscités. La nature de l'extrait pourrait également expliquer

cette différence. Les travaux suscités concernaient des extraits alcooliques alors que notre

remède est un décocté aqueux.

Thèse de diplôme d'Etat de docteur en pharmacie ANZOUA ELODIE Epouse MELAGNE

III- EVALUATION DE LA TOXICITE SUBAIGUE

De façon générale l'administration du remède « SARENTA »a entrainée une baisse des valeurs de l'hémogramme aux doses de 67 ; 1000 et 2000mg/kg (diminution des globules rouges, de l'hémoglobine, des plaquettes, et des leucocytes) .Nos travaux sont en accord avec les précédentes études réalisés sur le remède. Ces études ont mis en évidence aux mêmes doses une toxicité subaiguë sur le rein, le foie et le poumon.

Il a été également observé aux doses de 67, 1000, 2000mg/kg la mort de rats. Ainsi à la dose de 67mg/kg pc c'est à dire 10 fois la dose recommandée par le tradipraticien le remède « SARENTA » pourrait être nocif pour la santé.

CONCLUSION

Notre étude visait à évaluer le risque ulcérogène de « SARENTA » un remède de santé à base de plantes pour lequel de précédents travaux ont mis en évidence un effet analgésique et anti-inflammatoire chez le rat.

De façon spécifique nous avons réalisé une enquête ethno pharmacologique; évaluer l'effet du remède sur la muqueuse gastrique, son effet cytoprotecteur et sa toxicité subaigüe « SARENTA ».

L'enquête ethno pharmacologique révèle que Mr Adou Tano est connu du ministère de la santé car inscrit dans le répertoire des tradipraticiens par le programme national. Le remède est un décocté de plantes médicinales dont : (Aloe vera et Cassia occidentalis, Cassia alata, et Ocimum gratissimum). La dose recommandée par le tradipraticien est d'environ 7mg de matières sèches /kg pc.

Aux doses testées 10 et 50 MG/ kg pc le remède « SARENTA » n'a entrainé ni pétéchies ni lésions tandis que l'indométacine aux mêmes doses utilisé comme référence a induit des lésions de niveau 1 (≤5 érosions≤ 5mm de longueur) et 2 (≤6-10 érosions≤ 5mm de longueur) selon l'échelle d' Adami et al.

Quant à l'effet cytoprotecteur non significatif à 10mg/kg le remède « SARENTA » n'a pas protégé la muqueuse contre l'ulcération produite par l'indométacine. A la dose de 50 mg /kg pc il a été observé une légère protection. En effet la muqueuse entrainé une diminution de la longueur de lésions induit par l'indométacine passant du niveau 1,5 au niveau 1 selon l'échelle d'Adami et al) mais la différence avec la lot témoin c'est a dire ayant reçu n'était pas significative..

L'administration du remède « SARENTA » a entrainé une baisse des valeurs de l'hémogramme aux doses de 67 mg/kg (environ 10 fois la dose recommandée) ,1000 et 2000 mg/kg (diminution des globules rouges, de l'hémoglobine, des plaquettes, et des leucocytes)

Ainsi le remède « SARENTA » serait doué d'effet anti-inflammatoire sans présenter de risque ulcérogène.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- 1- ABBOTT, R. B. et al. Medicalstudent attitudes towardcomplementary, alternative and integrative medicine. Evidence-basedComplementary and Alternative Medicine. ID985243. School of medicine, University of California, USA, 2010.14p.
- 2- ADJANOHOUN EJ, AHJI AMR, AKE ASSI L et al Contribution aux études ethnobotaniques et floristiques au Togo. Paris : ACTT ,1986. p 121-133.
- 3- ADJANOHOUN EJ, AKE ASSI L. Contribution au recensement des plantes médicinales de Côte d'Ivoire. Université d'Abidjan, Abidjan, 1979. 357p.
- 4- AKE ASSI L. Quelques plantes employées traditionnellement dans la couverture des soins de santé primaire. abrégé de médecine et de pharmacopée Ivoirienne. Abidjan : Nei / Ceda, 2000.157 p.
- 5- AMARI A. S. G., KABLAN B. J., PABST J.Y. La législation pharmaceutique européenne comme contribution à la réglementation des médicaments issus de la pharmacopée traditionnelle africaine. Ethnopharmacologica, Déc2008 ; (42) : 20-28.
- 6- AMOUR FE, SMITH DL. A method for determiningloss of pain sensation. Journal PharmacolExpTher. 1941; 72: 74-79.
- 7- ARIJIT MONDAL, D RAJALINGAM et al. Anti-inflammatoryeffect of O-methylatedflavonol 2-(3,4-dihydroxy-phenyl)-3,5-dihydroxy-7-methoxy-chromen-4-one obtainedfromCassiain rats. Journal of Ethno pharmacology. 2013; 147(2): 525-529.
- 8- ATTYGALLE et al. Journal of ChemicalEcology, 1989; (15) 1: 317-28.
- 9- BALDWIN A. E, CANNON J. T. Sensitization of the tail-flick reflex followingexposure to either single prolonged test or behavioraltestingunder the analgesic influence of morphine. Pain, 1996; 67: 163-172.
- 10- BAUMLOH A. (2000). Encyclopédie du médicament, Vidal, Paris, 166-167.
- 11- books-google.fr/books.ISBN28499455. Consulté le 30-07-2016
- 12- BRUNETON J. Elément de photochimie et pharmacognosie, Paris : Lavoisier-Tech et Doc, 1987. p584-915.
- 13- BURKILL, A. I. M. The useful plants of west tropical Africa. Family J-L Kew. Vol 1. In: Royal botanicgarden, 1995. P492-493.

- 14- CALIXTO J. B, OTUKI M. F, SANTOS A. R. S. Anti-inflammatory compounds of plant origin. Part 2.Modulation of pro inflammatory cytokine, chemokine and adhesionmolecules.PlantaMedica.2004; 70: 93-103.
- 15- CENTRE D'EXPERTISE EN ANALYSE ENVIRONNEMENTALE DU QUÉBEC. Détermination des pesticides de type organophosphoré, triazine, carbamate et urée substituée dans l'eau : extraction avec C-18; dosage par chromatographie en phase gazeuse couplée à un spectromètre de masse. Ministère du développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec. MA. 403 Pest. 3.1, Rév. 2. 2011, 19.
- 16- CHANDRASEKHARAN., H. DAI., K. L. ROOS et al. COX-3, a ccyclooxygenase-1 variant inhibited by acetaminophen and otheranalgesic/antipyreticdrugs: cloning, structure and expression. Pro Nat AcadSci. USA. 2002; 99: 13926-13931.
- 17- CHAUSSIN C, BIZOT M. Travaux pratiques de Chimie analytique et minérale 5ème éditions. Paris: Dunod, 1968. 202p.
- 18- CHUKWUJEKWU, PH COOMBES et al.Émodine, une anthraquinone antibactérienne à partir des racines de Cassia occidentalis. South African Journal of Botany. 2006; 72(2): 295-297.
- 19- COHEN Y. Abrégé de pharmacologie. Ed Masson. Paris, France. 1981 : 245-251.
- 20- COLLIER HOJ, DINNEEN LC, JOHNSON CA, et al. The abdominal contraction response and its suppression by ant nociceptive drugs in the mousse.British Journal of Pharmacology and Chemotherapy. 1968; 32: 295-310.
- 21- DARI M. (1998). Médecine et techniques médicales, Magnard, Paris, 245-246.
- DEPERRIEUX, et al. Pathologic aspects of anewlydescribednephropathyrelated to the prolonged use of Chineseherbs. American Journal of KidneyDisease. 1994; 24 (2): 172-180.
- 23- DERAEDT, JOUGNEY S, DELEVALCEE F et al. Release of prostaglandins E and F in an algogenic reaction and its inhibition. European Journal of Pharmacology.1980; 61:17-24.
- 24- DEVILIER P. (2001). Pharmacologie des drogues anti-inflammatoires non Stéroïdiens et de pathologie ORL, ELSEVIER, France. 70-9.
- 25- DUBUISSON D, DENNIS SG. The formalin test: a quantitative study of the analgesic effects of Morphine, meperidine, and brain stem stimulation in rats' cats. Pain. 1977; 4(2):161-174.

- 26- ERNEST, E. Factors influencing the use of complementary and alternative medicine. The Medical Journal of Australia. 2010; 192. 458–60
- 27- FERREIRA, SH. Peripheric alanalgesic sites of action of anti-inflammatory drugs. International Clinical Practice. 2002; Supplement 128: 2-10.
- 28- FLEURENTIN, CABALLION, MAZARS. Ethnopharmacologie, sources, méthodes et objectifs. Metz, Colloques et Séminaires, Actes du 1er colloque européen d'ethnopharmacologie. CRSTOM Ed. Metz, France : 1990. p 432
- 29- fr.diagnosispo-com.les information-sur/diclofenac-administration-toxicite/13074ht,l. Consulté le 30-07-2016.
- 30- HONG S, CANDELONE, J. P, PATTERSON C. C et al. History of Ancient Copper Smelting Pollution During Roman and Medieval Times Recorded in GreenlandIce. Science. 1996; 272: 246–249
- 31- http://sante-az.aufeminin.com/w/santé/medicament/voltarene/detail.htm. Consulté le 30-07-2016.
- 32- http://www.doctissimo.fr/html/articles/sa.4093.ains.htm. Consulté le 30-07-2016
- 33- http://www.springerlink.com/content/f2w04242h2514037. Consulté le 30-07-2016
- 34- http://www.vidal.fr/substance/diclofenac-C-757.htm. Consulté le 30-07-2016
- 35- JÖRG RINKLEBE, ANJA DURING, OVERESCH et al. Optimization of a simple fieldmethod to determinemercuryvolatilizationfromsoils-Examples of 13 sites in floodplainecosystemsat the Elbe River (Germany). 2009; 35(2): 319-328.
- JOURNAL OFFICIEL DES COMMUNAUTES EUROPEENNE (JOCE).

 Directive 2004/24/CE du parlement européen et du conseil du 31 mars 2004, modifiant en ce qui concerne les médicaments traditionnels à base de plantes, la Directive 2001/83/CEE instituant un code communautaire relatif aux médicaments à usage humain.
- 37- KALLINA C. F et GRAU J. W. Tail-flick impact of a suprathresholdexposure to radian heat on pain reactivity in rats. Physiol. Behav. 1995; 58: 161-168.
- 38- KINGSTON RL, HALL S, SIORIS L. Clinical observations and medicaloutcomein 149 cases of arsenateant killer ingestion. J. Toxicol. Clin.Toxicol. 1993; 31(4): 581-591.

- 39- KONAN. Place de la médecine traditionnelle dans les soins de santé primaires à Abidjan (Côte d'Ivoire). Thèse Med, Faculté de Médecine de Toulouse-Rangueil, France : 2012. 104p
- 40- KOSTER R, ANDERSON M, DE BEER J. Aceticacid for analgesic screening. FederalProceeding. 1959; 8: 412-417.
- 41- KOUAKOU,. KOUAKOU,. DALLY LABA et al. Evaluation de l'activité analgésique de l'extrait aqueux des feuilles de MitracarpusscaberZucc (Rubiacées), une plante médicinale de Côte d'Ivoire: Int. J. Biol. Chem. Sci. 2010; 4(2): 456-463.
- 42- KOUAKOU-SIRANSY G. Etude de l'activité analgésique de l'extrait méthanolique des feuilles de gossypiumhirsutumlinn. (Malvacées). J. Sci. Biol. 2010; 11(1): 6-12.
- 43- KROA E. Evaluation de l'efficacité du traitement traditionnel de l'accès simple du paludisme à Plasmodium falciparumàAgnanfoutou, département d'Agnibilékrou. Thèse Méd : UFR des sciences médicales, Abidjan : 2000. 105p
- 44- LADOUNI P. Contribution à l'étude des propriétés anti-inflammatoires des extraits de Sterculiasetigeraet du mélange Aframomum melegueta- Citrus aurantifolia. Mémoire de Maîtrise en Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives. Universitéd'Abomey-Calavi, Bénin, INJEPS Porto-Novo : 2010. p. 57.
- 45- LE BARS D, GOZARIU M, CADDEN S. Animal'smodels of nociception. PharmacologicalReviews.2001; 53: 628-51.
- 46- LE BARS D, GOZARIU M, CADDEN SW. Animal models of nociception. PharmacologyReviews. 2001; 53: 597-652.
- 47- LE PHARO. Médecine traditionnelle. 2002.
- 48- LIEUTAGHI. Plantes, sociétés, savoirs, symboles. Matériaux pour une ethnobotanique européenne, Actes du séminaire d'ethnobotanique de Salagon, Alpes. France 2003. p. 4
- 49- LOUX J, SMITH S et al. Comparative analgesictesting of various compounds in miceusingwrithingtechniques. Arzneim Forsh. 1978; 28: 1644-1647.
- 50- MAYE. SAINSBURY, EA SOFOWORA. Huile essentielle des feuilles et inflorescence de Ocimumgratissimum. Phytochimie. 1971; 10(12): 3309-3310.
- 51- MAMADOU N'GOM. Condition pour une collaboration effective entre la médecine moderne et traditionnelle. MédecineVerte.2003; 17:1.

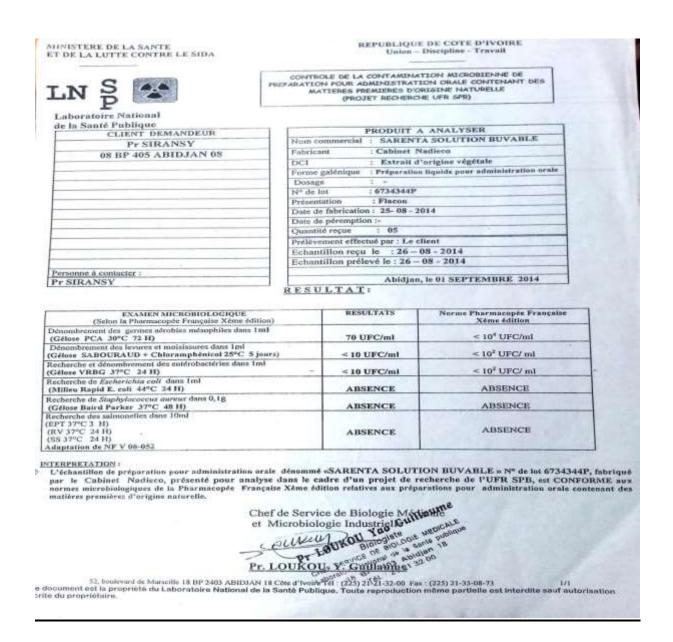
- 52- MASLOVE D. M et al. Barriers to the effective treatment and prevention of malaria in Africa: A systematicreview of qualitative studiesBMC International Health and HumanRights, 2009. P9-26.
- 53- MEDAN J. (1984). Dictionnaire Vidal, Paris, 1935-1937.
- 54- MEDAN J. (2004). Dictionnaire Vidal, 8 éd Paris, 1928-1929.
- 55- MEKONNEN T, URGA K, ENGIDAWORK E. Evaluation of the diuretic and analgesicactivities of the rhizomes of RumexabyssinicusJacq in mice. Journal of ethno pharmacology.2010; 127: 433-439.
- 56 NGUEFACK, TAMGUE, LEKAGNE DONGMO et al. Action synergique entre les fractions d'huiles essentielles de Cymbopogoncitratus, Ocimumgratissimum et Thymus vulgaris contre Penicillium expansum. Contrôle de l'alimentation. 2012; 23(2): 377-383.
- 57- OAPI. Référentiel pour l'harmonisation des procédures d'homologation des médicaments issus de la pharmacopée traditionnelle dans les pays membres de l'OAPI. Yaoundé.
- 58- OCDE. Ligne directrice de l' OCDE pour les essais de produits chimiques. 2001
- 59- OMS. Genève. Résolution AFR/RL50/R35, Outils pour l'institutionnalisation de la médecine traditionnelle dans les systèmes de santé de la région africaine de l'OMS, Ouagadougou. Genève : OMS, 2000. 85p.
- 60- OMS. Genève. Situation règlementaire dans le monde. Beijing, Chine : OMS, 2008. 2p.
- 61- OMS. Genève. Stratégies de l'OMS pour la médecine traditionnelle.Genève: OMS, 2000. 87p.
- 62- OMS. Genève. Stratégies de l'OMS pour la médecine traditionnelle. Lusaka : OMS, 2001. 43p.
- 63- OMS. Genève. Stratégies de l'OMS pour la médecine traditionnelle. Genève : OMS, 2002.74p.
- OMS. Genève. Stratégies de l'OMS pour la médecine traditionnelle. Nagoya: OMS, 2013.76p.
- 65- ORGANIZATION OF AFRICAN UNITY. Scientific, Technical and Research Commission. Addis Ababa, African pharmacopeia. 1rst éd. Vol 1. Lagos, Nigeria: OUA, 1985. 256 p.

- 66- PATEL V. K et VENKATAKRISHNA-BHATT H. (1988) Folklore therapeuticindigenous plants in periodontaldisorders in India (review, experimental and clinicalapproach). International Journal of ClinicalPharmacology. Therapeutics and Toxicology. 1988; 26(4):176-184.
- 67- PETER RAVENSCROFT. Predicting the global distribution of arsenic pollution in groundwater: Arsenic-the Geography of a Global Problem. In: Royal geographic society. Conference. 29 Sept 2007. London, England. London: Royal geographic society, 2007.p6.
- 68- POUSSET J. L. Plantes medicinales africaines. Paris: Ed Ellipses, 1989. 156p.
- 69- PROMETRA International-SU/SCC-PNUD NY. Pour une introduction judicieuse de la médecine traditionnelle dans les systèmes de santé nationaux du tiers-monde. Dakar : METRAF; 2005. 205p.
- 70- RANDALL L.et SELLITO J. J. A method for measurement of analgesic activity on inflammated tissue. Arch. Int. Pharmacodyn. Ther. 1957; 111: 409-419.
- 71- REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE. Ministère de la Santé Publique. Décret n°94-669 du 21 Décembre 1994 portant conditions d'enregistrement et de dispensation des médicaments en Côte d'Ivoire.
- 72- REVUE ETHNOPHARMACOLOGIE N°43. Juillet 2009, p 37-38.
- 73- ROBERT J M, GAUSEP V. (1983). Pharmacologie et Thérapeutique, Flammarion, Paris, 236-237.
- 74- SEGUEDA G. Pharmacopée traditionnelle an Burkina Faso : Retour à la source. Faso-dev. Ouagadougou : Ed Portail sur le Développement au Burkina Faso. 5p.
- 75- SHIBATA M, OHKUBO T, TAKAHASHI H et al. Modified formalin test: characteristic biphasic pain response. Pain.1989; 38: 347-352.
- 76- SHULGIN, ALEXANDER T. A chemical love story .Pikhal. Berkeley, California: Transform Press, 1991.
- 77- SILVA L. L., HELDWEIN C. G., REETZ L. G. B et al. Chemical composition, antibacterial activity in vitro and brine-shrimptoxicity of the essential oil from inflorescences of Ocimum gratissimum L. Brazilian Journal of Pharmacognosy. 2010; 20:5 (700-705).
- 78- SINGH V, KUMAR V, SUVAGIY V. A review on ethno medical uses of Ocimum sanctum (Tulsi).International Research Journal of Pharmacy. 2001; 2(10): 1-3.

- 79- SINI,. SINHA et al. Analgesic and antipyreticactivity of Cassia occidentalisLinn.Animals of BiologicalResearch.Scholarsresearchlibrary. 2011; 2(1): 195-200.
- 80- SOFOWORA ABAYOMI. Plantes médicinales et médecine traditionnelle d'Afrique. Paris: Ed Karthala, 1996.p156-158.
- 81- STOJANOVIC IGOR, RADULOVIC NIKO, MITROVIC TATJANA et al. Volatile constituents of selected Parmeliaceae lichens. Journal of the Serbian Chemical Society. 2011; 76(7): 987–994.
- 82- TILBURT J. C et KAPTCHUK T. J. Herbal medicine research and global health: an ethical analysis. Bulletin of the World HealthOrganization.2008 86: 577–656.
- 83- TJOLSEN A, BERGE OG, HANSKAAR S et al. The formalin test: an evaluation of the method. Pain.1992; 51: 5-17.
- 84- UDUPA S. L, UDUPA A. L, KURKAMI D. R. Anti-inflammatory and woulding properties of aloe vera. Fitoterapia.1994; 65:141-145.
- 85- VANE JR. The evaluation of non-steroidal anti-inflammatory drug and their mechanism of action. Drug Suppl. 1987; 33: 8-27.
- 86- VAZQUEZ B, AVILA G, SEGURA D et al. Anti-inflammatory activity of extracts from Aloe Vera gel .Journal of Ethno pharmacology.1996; 55: 69-75.
- 87- VON ZYL R. L et VILJOEN A. M. In vitro activities of Aloe extract against Plasmodium falciparum. South African Journal of Botany. 2001; 68: 106-110.
- 88- WHO. GENEVA. National policy on traditional medicine and regulation of herbal medicines: report of a global WHO survey. Geneva: WHO, 2005. 168p.
- 89- www.en-consulte.com/article/1005520. Consulté le 30-07-2016
- 90- www.opaliapharma.com/pdf/1262981210f. Consulté le 02-05-2016
- 91- www.pediatrie.be/douleur.htm. Consulté le 30-07-2016
- 92- www.therapeutique-info/rep/12137. Consulté le 30-07-2016
- 93- YANGNI-ANGATE A. Coopération entre médecine traditionnelle et moderne. Médecine Verte 7: 2000.p1.
- 94- YANGNI-ANGATE A. La revalorisation de la médecine traditionnelle africaine en Côte d'Ivoire. Abidjan : CEDA ; 2004. 182p.

ANNEXES

ANNEXE 1 : Contrôle microbiologique



<u>ANNEXE2</u>: Fiche d'enquête ethno pharmacologique de remèdes traditionnels et néo-traditionnels de santé à base de plantes

Objectif général : Validation d'usage de préparations à base de plantes en vue d'améliorer la santé des populations

\sim	. •	•	
()116	estion	naire	
Qu	Jouon	manc	

- Aspect socioprofessionnel
- Aspect botanique
- Aspect pharmacologique

Aspect socio-professionnel.

Profil socioprofessionnel du détenteur du remède.

•	Nom et prénom (s):
•	Sexe:
•	Age:
•	Religion:
•	Ethnie :
•	Profession/fonction (naturothérapeute, herboriste, tradi-praticien ou autre) :
	Situation matrimoniale (monogame, polygame, nombre d'enfants) :

Evaluation du risque ulcérogène de Sarenta, un remède traditionnel de santé indiqué comme Anti-inflammatoire

•	Lieu de résidence (pays, région, département, commune, quartier, village) :
• villa	Lieu d'exercice de la profession (pays, région, département, commune, quartier, ge) :
	Nombre d'année d'exercice de la profession :
•	Niveau d'instruction ou de scolarisation :
• (con	Nombre approximatif d'expériences positives obtenues avec le remède nmenter et justifier ce nombre) :
• (con	Nombre approximatif d'expériences négatives obtenues avec le remède nmenter et justifier ce nombre) :
 Acq	uisition des connaissances en médecine traditionnelle
•	Transmise de père en fils
•	Transmis par un maître
•	Connaissances issues de ses propres recherches
•	Connaissances innées (familiale ou autre à justifier) :
•	Connaissances acquises (justifier et commenter les types d'apprentissage) :
•	Pratiquez- vous des rites spirituels au cours de la consultation ?
Mal	adies traités par le tradipraticien :
Etio	logies et symptômes de la maladie selon le tradipraticien
•	Facteurs déclencheurs :
0	Facteurs environnementaux (hygiène, insecte, climat,)

- o Facteurs alimentaires
- o Autres

Symptômes de la maladie

- Symptômes à la phase d'incubation
- Symptômes à la phase d'état
- Symptômes de gravité de la maladie (quels sont les signes montrant que le malade a atteint un stade de gravité ?)
- Pronostic (est ce que la maladie évolue vers la mort ?)

Aspect botanique et Préparation du remède :

Nature des composants du remède :

- Plantes
- Algues
- Matière d'origine animale
- Matière extraite de cruche d'abeille : miel, propolis
- Matière d'origine minérale
- Nombre de plantes utilisée
- Autres (à préciser)

Nombre de plantes composant le remède

- 1 plantes ?
- 2 plantes?
- 2 à 5 plantes ?
- 5 à 10 plantes ?
- plus de 10 plantes ?
- Est-ce que les plantes constituant le remède sont en proportion égale dans le remède ? (si oui indiquer les proportions relatives : poignée, cuillerée, ... ; si non indiquer

la différence de proportions et justifier la (ex : dire si l'activité ou autre paramètre est portée par la plante majoritaire)

Lieu de la récolte

• Nom de région, de ville ou de village

Saison de la récolte

- Saison des pluies
- Sèche
- La saison n'a pas d'importance pour la récolte
- Mois de l'année

Parties de la plante récoltée

- Plante entière
- Feuilles
- Tige (tronc)
- Ecorce de tige ou du tronc
- Ecorce de racine
- Fleurs (préciser la typologie : mâle, femelle ou autre)
- Fruits
- Autre (à préciser)

Mode et heure de la récolte

- Récolte à la main
- Récolte au couteau ou autre (préciser)
- Heure de la récolte
- Existe-t-il une hygiène particulière au cours de la récolte
- Rites spirituels (à préciser)

Maturité de la partie récoltée :

• Ex : feuille jeune ou feuille adulte

• La maturité n'a pas d'importance : oui ou non

Est-ce certaines ou toutes les matières premières sont achetées au marché?

Stockage, lavage et séchage :

- Mode d'acheminement des matières récoltées : sachet plastique, pagne, ou autre (à préciser)
- Durée d'acheminement des matières récoltées ou achetées (heures, jours, semaines)
- Description du lieu de stockage des sacs contenant les parties de plantes récoltées : dans les objets les contenant, sur table en bois, au sol, pièce close ou ventilée, faut-il des précautions particulières de stockage ou autre (à préciser) ?
- Est-ce que les plantes sont lavées ? Si oui, type d'eau (eau du robinet ou autre) ?
- Faut-il éviter de laver certaines plantes ? Raisons à préciser
- Durée du stockage : heures, jours, semaines, mois
- Lieu de séchage
- Mode de séchage : sur sac de cacao, à l'abri du soleil, au soleil ? au sol ? ou autre (à préciser)
- Durée de séchage : heures, jours, semaines, mois
- Y a-t-il une méthode de contrôle pour apprécier la qualité du séchage ? (au toucher, à vue d'œil, ou autre à préciser)
- Lieu de conservation des matières séchées : dans un sac plastique, à l'air libre ? ou autres (à préciser)

Préparation du remède :

Matériel ou ustensiles de préparation :

- Faut-il faire un broyage des matières séchées ? Si oui comment se fait le broyage et avec quels types d'instrument (nécessitent-ils un séchage ou autre conditionnement avant la préparation) ?
- Dans quel instrument faites-vous la préparation (casseroles ou marmite en aluminium, en inox, canaris en terre cuite ou autres (à préciser)?
- La préparation se fait-elle sur feu de bois, charbon, gaz butane ou autres (à préciser)?

- Estimation du nombre de patient par préparation. Moins de 10, moins de 20, autres (à préciser)
- Comment estimée la quantité de matières à préparer ? poignée de main ? balance ? mesure à l'aide d'une petite calebasse ? au coup d'œil ? autres à préciser

Mode de préparation

- Les matières premières sont —elles préparées dans de l'eau chaude ou bouillante ? (décoction, infusé) ? durée ?
- Les matières premières sont –elles préparées dans de l'eau froide (macération) ? durée ?
- Les matières premières sont –elles préparées dans un solvant organique ? alcool ou autre ? description de l'alcool ou autre procédé utilisé. Durée ?

Déroulement de la préparation

- Comment se fait le mélange des matières sèches ? :
- toutes sont introduites au même moment dans le récipient ?
- ou certaines plantes au début et d'autres à la fin de la préparation ?
- ou certaines sont préparées de façon séparée dans un autre récipient ?
- ou autres procédés (à préciser)?

Mode de conditionnement/conservation (à préciser) :

• Dans bouteille en verre, en plastique (transparent ou non transparent), sous une forme galénique donnée ou autres (à préciser) ?

Lieu de conservation

- A la température ambiante ?
- Au congélateur, au réfrigérateur ou autres (à préciser) ?

Durée de conservation

• Pendant combien de temps (nombre d'heures, de jours, de mois...)?

Aspect pharmacologique:

Administration

Voie d'administration (orale, rectale, instillation nasale, instillation oculaire, vaginale, injections, cataplasmes, onguents (pommade ou crème), bains, inhalations de vapeurs, scarifications, pansement...) Posologie (Volume ou quantité à administrer suivant le sexe et l'âge)? Administration unique ? Administration répétée ? Si répétée, déterminer la périodicité de l'administration ? (nombre de fois/j ; /semaine, /mois) Durée du traitement : durée minimale, optimale et maximale du traitement (en jours?) Horaires d'administration (Horaires favorables et défavorables)? Interactions possibles avec le traitement Au niveau alimentaire La nature du repas a-t-elle de l'influence sur le traitement ? 0 П Si oui préciser et justifier les interactions positives et négatives Pour les interactions négatives préciser les précautions à prendre (ex : prendre le remède à distance des repas ?) Au niveau conjugal (y a-t-il des précautions particulières par rapport au remède ? si oui justifier les) Au niveau des interactions médicamenteuses et/ou avec d'autres plantes? П Positives ou négatives avec d'autres médicaments ?

Précautions d'utilisation

préciser et à justifier)

• Risques de surdosage (s'il existe, que conseillez-vous pour remédier au surdosage?)

Autres interactions positives et négatives possibles suite a la prise du remède (à

• Précautions d'utilisation particulières chez le nouveau-né, chez la femme enceinte, chez la femme allaitante et autres ?

Positives ou négatives avec d'autres plantes ?

Signes de guérison ou d'échec après administration du remède

- Signes de guérison (ex : apyrexie, reprise de l'appétit, disparition de l'asthénie...)
- Signes d'échec du traitement (préciser et justifier les)

Effets indésirables

- Nausées?
- Vomissement?
- Douleurs abdominales ? Diarrhée ?
- Allergie cutanée ?
- Autre signe?
- Durée des effets indésirables ?
- Conduite à tenir devant des effets indésirables persistants ? (préciser et justifier les).

Contre-indications

- Le remède justifie t-il des contre-indications ? Si oui préciser et justifier les.
- En présence d'une autre maladie sous –jacente, y a t-il une contre-indication? si oui préciser et justifier la.
- En cas de grossesse, comment se comporte le remède ? (est –il préconisé en début ou en fin de grossesse ?)
- En cas de problèmes rénaux comment se comporte le remède? (est ce que le remède impose une contre-indication particulière?)
- En cas de problèmes hépatiques comment se comporte le remède ? (est ce que le remède impose une contre-indication particulière?)
- En cas d'ulcère ou de gastrite comment se comporte le remède? (est ce que le remède impose une contre-indication particulière?)

ANNEXE 3 : Répartition des rats en lots homogènes

		Marqu	iage	Poi	ids		nistration idienne
		Mâle	Femelle	Mâle	Femelle	Mâle	Femelle
Lot 1	1	P Ar D Bleu	TD Bleu	131	162	1,31 ml	1,62 ml
(Eau) Nacl	2	TQ Verte	T Rouge	153	170	1,53 ml	1,70 ml
1 (40)	3	DQ Vert	D Bleu	156	177	1,56 ml	1,77 ml
	4	DQ Bleu	Q Verte	175	186	1,75 ml	1,9 ml
	5	P Ar D Q Orange	TD Q Rouge	175	211	1,75 ml	2,1 ml
Lot 2 1 000 mg	1	TD Rouge	P Ar G Bleu	131	160	131 mg	160 mg
d'Es	2	P Ar G Orange	DQ Orange	146	172	146 mg	172 mg
	3	P Ar D Rouge	T Bleu	159	177	159 mg	177 mg
	4	Q Orange	TD Vert	163	191	163 mg	191 mg
	5	D Orange	D Vert	191	207	191 mg	207 mg
Lot 3 2 000 mg	1	P Avant D Vert	TD Q Vert	129	151	258 mg	302 mg
D'Es	2	P Avant D Orange	TQ Orange	152	176	304 mg	352 mg
	3	TD Q Bleu	Q Rouge	158	177	316 mg	354 mg
	4	P Avant D Rouge	Q Bleu	170	201	340 mg	402 mg
	5	T Vert	TA Vert	179	202	358 mg	404 mg
Lot 4 Sarenta	1	TDQ Orange	P Ar D Vert	179	162	1,8 ml	1,6 ml
	2	P Ar G Rouge	D Orange	143	169	1,4 ml	1,7 ml
	3	TQ Rouge	TD Orange	161	180	1,6 ml	1,8 ml
	4	P Ar G Vert	TQ Rouge	163	184	1,6 ml	1,84 ml
	5	T Orange	P Av D Bleu	142	213	1,4 ml	2,13 ml

ANNEXE 4 : Chronogramme d'administration du remède « Sarenta » à 67 mg/kg

	IDENTIFIANT	TD	bleu	Tro	ouge	Db	leu	Qv	ert	TDQ	rouge	
OUR	DOSE	P (g)	V (ml)	P (g)	V (ml)	P (g)	V (ml)	P (g)	V (mi)	P (g)	V (ml)	OBSERVATION
1	LUN 17 NOV	187	1,9	188	1,9	179	1,8	199	2,0	207	2,1	
2	MAR 18 NOV	180	1,8	181	1,8	179	1,8	187	1,9	204	2,0	
3	MER 19 NOV	175	1,8	169	1,7	170	1,7	179	1,8	192	1,9	
4	JEU 20 NOV	175	1,8	173	1,7	164	1,6	180	1,8	197	2,0	
5	VEN 21 NOV	170	1,7	175	1,8	166	1,7	175	1,8	197	2,0	
6	SAM 22 NOV	171	1,7	173	1,7	170	1,7	171	1,7	197	2,0	
7	DIM 23 NOV	173	1,7	175	1,8	173	1,7	176	1,8	192	1,9	
8	LUN 24 NOV	183	1,8	181	1,8	177	1,8	171	1,7	199	2,0	
9	MAR 25 NOV	175	1,8	178	1,8	175	1,8	174	1,7	196	2,0	
10	MER 26 NOV	171	1,7	170	1,7	176	1,8	173	1,7	193	1,9	
11	JEU 27 NOV	170	1,7	175	1,8	174	1,7	170	1,7	190	1,9	
12	VEN 28 NOV	170	1,7	174	1,7	171	1,7	165	1,7	189	1,9	
13	SAM 29 NOV	170	1,7	175	1,8	177	1,8	166	1,7	190	1,9	
14	DIM 30 NOV	165	1,7	171	1,7	170	1,7	166	1,7	192	1,9	
15	LUN 01 DEC	167	1,7	183	1,8	174	1,7	174	1,7	203	2,0	
16	MAR 02 DEC	162	1,6	173	1,7	162	1,6	170	1,7	189	1,9	
17	MER 03 DEC	152	1,5	165	1,7	147	1,5	156	1,6	186	1,9	
18	JEU 04 DEC	156	1,6	179	1,8	161	1,6	168	1,7	194	1,9	
19	VEN 05 DEC	152	1,5	168	1,7	154	1,5	165	1,7	189	1,9	
20	SAM 06 DEC	159	1,6	175	1,8	168	1,7	166	1,7	192	1,9	
21	DIM 07 DEC	159	1,6	170	1,7	167	1,7	165	1,7	185	1,9	
22	LUN 08 DEC	164	1,6	174	1,7	166	1,7	164	1,6	193	1,9	
23	MAR 09 DEC	162	1,5	170	1,7	171	1,7	164	1,6	185	1,9	
24	MER 10 DEC	157	1,6	170	1,7	165	1,7	166	1,7	191	1,9	
25	JEU 11 DEC	160	1,6	166	1,7	169	1,7	161	1,6	189	1,9	
26	VEN 12 DEC	156	1,6	170	1,7	166	1,7	158	1,6	183	1,8	
27	SAM 13 DEC	156	1,6	163	1,6	165	1,7	160	1,6	187	1,9	
28	DIM 14 DEC	151	1,5	158	1,6	159	1,6	154	1,5	183	1,8	

ANNEXE 5 : Chronogramme d'administration du remède « Sarenta » à 67 mg/kg

GOCCOVATION	D bleu	P Arr	vert	TO	bleu	DQ	orange	P Arr D	vert	DO	IDENTIFIANT	
OBSERVATION	V (ml)	P (g)	V (ml)	P(g)	V (ml)	P (g)	V (ml)		V (ml)	_	DOSE	OUR
	2,4	143	1,6	157	1,8	178	-	the state of the s	1.8	179	MAR 18 NOV	1
	1,4	140	1,5	151	1,7	168	1.7	168	1.7	171	MER 19 NOV	2
	1,4	137	1,6	156	1,7	170	1,7	166	1.8	176	JEU 29 NOV	3
	1,4	136	1,6	155	1,7	173	1,7	168	-	179	VEN 21 NOV	4
	1,4	137	1,6	160	1,8	176	1,7	170	1,8	179	SAM 22 NOV	5
	1,4	136	1,6	158	1,7	174	1,7	168	1,8	179	DIM 23 NOV	5
	1,4	143	1,6	162	1,8	179	1,7	168	1,8	181	LUN 24 NOV	7
	1,4	135	1,5	162	1,8	178	1,7	166	1,8	178	MAR 25 NOV	8
	1,3	133	1,6	156	1,7	173	1,7	166	1,8	179	MER 26 NOV	. 9
	1,3	132	1,6	156	1,7	174	1,6	164	1,8	176	JEU 27 NOV	10
	1,3	131	1,6	156	1,7	174	1,6	161	1,8	175	VEN 28 NOV	11
	1,3	128	1,6	160	1,7	172	1,6	161	1,7	171	SAM 29 NOV	12
	1,3	125	1,6	161	1,7	168	1,6	156	1,7	167	DIM 30 NOV	13
	1,4	140	- 71	172	1,8	182	1,7	170	1,8	183	LUN 01 DEC	14
	1,4	137	1,6	157	1,8	178	1,	170	1,8	175	MAR 02 DEC	15
	1,3	130	1,5	153	1,7	171	1,6	157	1,7	171	MER 03 DEC	16
	1,4	137	1,6	160	1,8	178	1,0	3 160	1,8	180	JEU 04 DEC	17
	1,3	132	1,8	7 156	1,	169	1/	7 156	1,7	173	VEN 05 DEC	18
	1,3	129	1,6	7 156	1,	166	1,	7 154	1,7	167	SAM 06 DEC	19
	1,3	129	1,5	7 151	1,	6 166	1,	7 156	1,	166	DIM 07 DEC	20
	1,4	135	1,5	7 161	1,	5 174	1,	7 161	1,	173	LUN 08 DEC	21
	1,3	133	1,	7 160	1,	5 172	1,	7 156	1,	174	MAR 09 DEC	22
	1,4	5 138	-	8 157	1,	5 177	1,	7 152	1,	167	MER 10 DEC	23
	1,3	5 134	1,	7 164	1,	5 170	1,	7 152	1,	165	JEU 11 DEC	24
	1,3	5 130	1,	7 160	1,	5 171	1,	7 150	1,	166	VEN 12 DEC	25
	1,3	6 130	-	7 156	_	5 172	1,	7 149	1,	166	SAM 13 DEC	26
	1,3	5 129	_	7 151		5 166	1	7 150	1,	167	DIM 14 DEC	27
	1,3	5 131	1,	7 153	1	5 167	1	7 148	1,	165	LUN 15 DEC	28

ANNEXE 6: Chronogramme d'administration du remède « Sarenta » à 67 mg/kg

-	IDENTIFIANT	P.Arr	D vert	Dor	ange	TDo	range	TQ	rouge	P.Av	D bleu	
JOUR	DOSE	P (g)	V (ml)	P (g)	V (ml)	P (g)	V (ml)	P(g)	V (ml)	P (g)	V (ml)	OBSERVATION
- 1	MER 19 NOV	173	1,7	198	2,0	174	1,7	193	1,9	159	1,6	
2	JEU 20 NOV	170	1,7	195	2,0		1,7	176	1,8	165	1,7	
3	VEN 21 NOV	170	1,7	193	1,9	165	1,7	181	1,8	162	1,5	
- 4	SAM 22 NOV	170	1,7	197	1,9	167	1,7	172	1,7	156	1,6	
5	DIM 23 NOV	175	1,8	192	1,9	164	1,6	168	1,7	158	1,6	
6	LUN 24 NOV	173	1,7	197	2,0	169	1,7	166	1,7	169	1,7	selles ramolies(TDO)
7	MAR 25 NOV	169	1,7	197	2,0	166	1,7	155	1,6	170	1,7	tumeur au coude(TQO) P Ar Igrmt absorbée
8	MER 26 NOV	171	1,7	189	1.9	166	1,7			157	1,6	selles ramolles (+), tumeur perçée, rat mourrant(TQO)
9	JEU 27 NOV	173	1,7	194	1,9	_	1,6			160	1,6	
10	VEN 28 NOV	166	1,7	189	1,9	162	1,6			168	1,7	
11	SAM 29 NOV	173	1,7	189	1,9	166	1,7			173	1,7	
12	DIM 30 NOV	169	1,7	184	1,8	163	1,6			174	1,7	
13	LUN 01 DEC	185	1,9	196	2,0	184	1,8	3 10		190	1,9	
-14	MAR 02 DEC	165	1,7	202	2,0	184	1,8	100		190	1,9	
15	MER 03 DEC	156	1,6	191	1,9	175	1,8			180	1,8	
16	JEU 04 DEC	147	1,5	171	1,7	179	1,8			187	1,9	
17	VEN 05 DEC	149	1,5	178	1,8	174	1,7			165	1,7	
18	SAM 06 DEC	154	1,5	181	1,8	173	1,7			174	1,7	
19	DIM 07 DEC	152	1,5		1,8	-	1,7	_		168	1,7	
-	LUN 08 DEC	161	1,6	-	1,9	-	1,8	-	_	182	1,8	
-	MAR 09 DEC	157	1,6	-	1,8		1,8	=	_	175	1,8	
	MER 10 DEC	157	1,6	-	1,9	-	1,7	_	_	174	1,7	
_	JEU 11 DEC	152	1,5	-	1,8	****	1,7	_	_	175	1,8	
-	VEN 12 DEC	156	1,6	-	1,8	-	1,7	_	-	170	1,7	
	SAM 13 DEC	155	1,6	-	1,9	-	1,7	_	_	175	1,8	
_	DIM 14 DEC	156	1,6	-	1,8	-	1,7	_	_	163	1,6	
_	LUN 15 DEC	153	1,5	-	1,8	_	1,7	_	_	162	1,6	
28	MAR 16 DEC	150	1,5	172	1,7	163	1,6			171	1,7	

ANNEXE 7: Chronogramme d'administration du remède « Sarenta » à 67 mg/kg

	IDENTIFIANT	PArG	orange	PArD	rouge	Dro	ouge	Qor	ange	TD	rouge	*******
OUR	BOSE		V (ml)	_	V (ml)		V (ml)	_	V (ml)	P (g)	V (ml)	OBSERVATION
1	JEU 20 NOV	150	1,5	148	1,5	_	2,0	-	1,7	135	1,4	
2	VEN 21 NOV	151	1,5	149	1,5	196	2,0	168	1,7	133	1,3	
3	SAM 22 NOV	152	1,5	148	1,5	198	2,0	169	1,7	129	1,3	
4	DIM 23 NOV	148	1,5	143	1,4	195	2,0	169	1,7	127	1,3	
5	LUN 24 NOV	153	1,5	149	1,5	205	2,1	158	1,6	124	1,2	
6	MAR 25 NOV	139	1,4	155	1,6	216	2,2	165	1,7	127	1,3	
7	MER 26 NOV	141	1,4	150	1,5	201	2,0	161	1,6	128	1,3	
8	JEU 27 NOV	146	1,5	148	1,5	202	2,0	161	1,6	122	1,2	
9	VEN 28 NOV	145	1,5	145	1,5	196	2,0	165	1,7	117	1,2	
10	SAM 29 NOV	144	1,4	148	1,5	200	2,0	166	1,7	119	1,2	
11	DIM 30 NOV	143	1,4	143	1,4	195	2,0	159	1,6	117	1,2	
12	LUN 01 DEC	146	1,5	146	1,5	206	2,1	169	1,7	124	1,2	
13	MAR 02 DEC	142	1,4	146	1,5	206	2,1	158	1,6	122	1,2	
14	MER 03 DEC	139	1,4	139	1,4	_	2,0		1,5	118	1,2	
15	JEU 04 DEC	135	1,4	132	1,3	204	2,0	160	1,6	116	1,2	
16	VEN 05 DEC	130	1,3	132	1,3	193	1,9	154	1,5	117	1,2	
17	SAM 06 DEC	133	1,3	130	1,3	193	1,9	157	1,6	119	1,2	
18	DIM 07 DEC	136	1,4	132	1,3	187	1,9	159	1,6	119	1,2	
19	LUN 08 DEC	137	1,4	130	1,3	198	2,0	164	1,6	123	1,2	
20	MAR 09 DEC	138	1,4	133	1,3	202	2,0	159	1,6	120	1,2	
21	MER 10 DEC	140	1,4	124	1,2	192	1,9	157	1,6	116	1,2	
22	JEU 11 DEC	133	1,3	119	1,2	199	2,0	161	1,6	116	1,2	- 1
23	VEN 12 DEC	137	1,4	116	1,2	200	2,0	163	1,5	117	1,2	
24	SAM 13 DEC	138	1,4	121	1,2	194	1,9	161	1,6	114	1,1	
25	DIM 14 DEC	137	1,4	112	1,1	189	1,9	161	1,6	109	1,1	
	LUN 15 DEC	139	1,4	101	1,0		1,9	_	1,7	110	1,1	
-	MAR 16 DEC	144	1,4	-	0,0	_	2,0	-	1,6	-	-	Mort de P Ar D roug
_	MER 17 DEC	134	1,3	_	0,0	-	1,9	-	1,6		1,1	

ANNEXE 8 : Chronogramme d'administration du remède « Sarenta » à 67 mg/kg

TOTALISSISSI	ert	Dv	vert	TD	leu	Tb	range	D Q or	bleu	P Ar C	IDENTIFIANT	_
OBSERVATION	V (ml)	P (g)	V (ml)	P (g)	V (ml)	P (g)	V (ml)	P (g)	V (ml)	P (g)	BOSE	OUR
	2,0	197	1,9	194	1,6	164	1,7	172	1,5	151	MER 26 NOV	1
	1,9	192	1,9	192	1,5	151	1,7	173	1,5	152	JEU 27 NOV	2
	1,9	186	1,9	185	1,6	162	1,7	167	1,5	145	VEN 28 NOV	3
	1,8	180	1,9	185	1,5	152	1,7	167	1,5	147	SAM 29 NOV	4
	1,8	178	1,8	184	1,6	155	1,6	162	1,5	145	DIM 30 NOV	5
	1,9	186	1,9	191	1,6	156	1,8	175	1,5	152	LUN 01 DEC	6
	1,8	182	1,9	190	1,6	158	1,6	164	1,5	150	MAR 02 DEC	7
	1,8	181	1,8	182	1,5	147	1,6	155	1,4	144	MER 03 DEC	8
selles ramolis	1.8	179	1,9	186	1.5	146	1,7	165	1,4	138	JEU 04 DEC	9
	1,6	163	1,8	175	1,4	141	1,5	149	1,3	130	VEN 05 DEC	10
	1,7	173	1,8	179	1,5	147	1,6	163	1,4	141	SAM 06 DEC	11
	1,7	170	1,8	175	1,5	150	1,6	156	1,4	138	DIM 07 DEC	12
	1,8	179	1,8	178	1,5	152	1,7	166	1,5	145	LUN 08 DEC	13
	1,8	177	1,7	166	1,5	150	1,6	161	1,4	143	MAR 09 DEC	14
	1,7	172	1,7	170	1,5	145	1,6	159	1,4	138	MER 10 DEC	15
	1,7	169	1,7	170	1,5	148	1,6	163	1,4	138	JEU 11 DEC	16
	1,7	173	1,7	167	1,5	151	1,6	162	1,3	134	VEN 12 DEC	17
	1,7	165	1,6	164	1,5	150	1,6	157	1,3	132	SAM 13 DEC	18
	1,7	166	1,6	159	1,4	143	1,5	153	1,3	125	DIM 14 DEC	19
	1,7	168	1,5	148	1,4	141	1,5	154	1,2	123	LUN 15 DEC	20
	1,6	156	1,4	139	1,3	131	1,5	150	1,1	112	MAR 16 DEC	21
	1,6	160	1,3	130	1,3	134	1,5	147	1,1	106	MER 17 DEC	22
TDV trouvé mort	1,7	174		BEE	1,5	146	1,7	170	1,1	107	JEU 18 DEC	23
Parr GB trouvé mon		173			1,5	152	1,7	167			VEN 19 DEC	24
	1,7	170		11-18	1,6	156	1,7	171		TVI)	SAM 20 DEC	25
	1,7	171			1,5	148	1,6	164		the s	DIM 21 DEC	26
	1,8	175			1,5	148	1,6	155			LUN 22 DEC	27
	1,7	169			1,5	145	1,6	164		100	MAR 23 DEC	28

ANNEXE 9 : Chronogramme d'administration du remède « Sarenta » à 67 mg/kg

6

	ert	DQV	eu	Qb	ert	TQV	rouge	PAVD	bleu	TDQ	IDENTIFIANT	1
OBSERVATION	V (ml)	P (g)	V (ml)	P (g)	V (ml)	P (g)	V (ml)	P (g)	V (ml)	P (g)	DOSE	OUR
	1,6	159	1,5	146	1,8	184	1,7	166	1,5	149	VEN 28 NOV	1
	1,5	145	1,5	149	1,9	189	1,7	166	1,5	147	SAM 29 NOV	2
	1,4	141	1,5	147	1,8	180	1,7	166	1,4	141	DIM 30 NOV	3
	1,4	141	1.5	150	1.8	183	1,8	175	1,5	147	LUN 01 DEC	4
	1,4	140	1.5	146	1.8	182	1,7	169	1,5	150	MAR 02 DEC	5
	1.4	141	1,3	134	1.8	180	1,6	160	1,5	147	MER 03 DEC	6
selles ramolis		136	1,5	145	1,8	184	1,7	172	1,5	152	JEU 04 DEC	7
3.00.00 Sells 6.00	1,3	129	1,4	142	1,7	173	1,6	161	1,5	147	VEN 05 DEC	8
	1,3	130	1,5	147	1.8	178	1,7	165	1,5	152	SAM 06 DEC	9
	1,3	126	1.5	146	1,8	177	1,6	164	1.4	144	DIM 07 DEC	10
	1,2	123	1,4	144	1,8	176	1,6	164	1,5	149	LUN 08 DEC	11
	1,2	120	1,5	152	1,7	169	1,7	165	1,4	144	MAR 09 DEC	12
	1,3	130	1,5	149	1,8	178	1,7	165	1,5	150	MER 10 DEC	13
	1,2	124	1,5	152	1,8	177	1,7	169	1,5	150	JEU 11 DEC	14
	1,2	120	1,5	148	1,8	180	1,6	160	1,5	150	VEN 12 DEC	15
	1,2	119	1,5	147	1,7	167	1,7	165	1,5	146	SAM 13 DEC	16
	1,1	106	1,5	145	1,6	161	1,6	159	1,5	147	DIM 14 DEC	17
	1,1	106	1,5	154	1,7	169	1,5	147	1,5	150	LUN 15 DEC	18
D Q Vert trouvé mor		1	1,5	150	1,7	174	1,5	153	1,4	141	MAR 16 DEC	19
			1,5	147	1,8	175	1,5	147	1,4	143	MER 17 DEC	20
			1,5	153	1,7	174	1,6	156	1,5	150	JEU 18 DEC	21
			1,6	156	1,7	174	1,5	152	1,5	147	VEN 19 DEC	22
			1,5	149	1,8	179	1,4	138	1,5	146	SAM 20 DEC	23
		138 6	1,5	148	1,8	179	1,4	140	1,5	153	DIM 21 DEC	24
		Variation of the last	1,4	143	1,7	169	1,4	143	1,5	147	LUN 22 DEC	25
			1,5	151	1,7	173	1,4	137	1,5	146	MAR 23 DEC	26
			1,5	152	1,7	174	1,4	140	1,4	144	MER 24 DEC	27
			1,5	152	1,8	179	1,5	150	1,5	147	JEU 25 DEC	28

ANNEXE 10: Chronogramme d'administration du remède « Sarenta » à 67 mg/kg

_	IDENTIFIANT	Qb	leu	Tro	uge	Dbl	eu	Qv	rert	Dv	ert	
OUR	DOSE	P (g)	V (ml)	OBSERVATION								
1	LUN 01 DEC	157	1,6	183	1,8	_	1,7	181	1,8	159	1,6	
2	MAR 02 DEC	152	1,5	181	1,8	171	1,7	198	2,0			DV trouvé mort
3	MER 03 DEC	143	1,4	168	1,7	157	1,6	184	1,8			TR trouvé mort (soir)
4	JEU 04 DEC	148	1,5	4		160	1,6	191	1,9			selles ramolies
5	VEN 05 DEC	140	1,4			154	1,5	178	1,8			
6	SAM 06 DEC	147	1,5	_		167	1,7	188	1,9			
7	DIM 07 DEC	151	1,5	TEST.		162	1,6	180	1,8			
8	LUN 08 DEC	140	1,4			142	1,4	180	1,8			
9	MAR 09 DEC	154	1,5			167	1,7	199	2,0	F 51		
10	MER 10 DEC	147	1,5			156	1,6	185	1,9			
11	JEU 11 DEC	154	1,5			163	1,6	181	1,8			
12	VEN 12 DEC	149	1,5	Rail		172	1,7	193	1,9			
13	SAM 13 DEC	148	1,5			173	1,7	184	1,8			
14	DIM 14 DEC	146	1,5			165	1,7	176	1,8			
15	LUN 15 DEC	153	1,5			172	1,7	177	1,8			
16	MAR 16 DEC	148	1,5			171	1,7	168	1,7			
17	MER 17 DEC	142	1,4	15		167	1,7	160	1,6			
18	JEU 18 DEC	144	1,4			164	1,5	161	1,6			
19	VEN 19 DEC	145	1,5	TO SE		173	1,7	164	1,5			
20	SAM 20 DEC	140	1,4	1		172	1,7	159	1,5	E I		
21	DIM 21 DEC	144	1,4			169	1,7	159	1,6			
22	LUN 22 DEC	146	1,5			165	1,7	155	1,5			
23	MAR 23 DEC	141	1,4			170	1,7	150	1,5			
24	MER 24 DEC	147	1,5			166	1,7	147	1,5			
25	JEU 25 DEC	155	1,6			170	1,7	155	1,6			
26	VEN 26 DEC	139	1,4		1	168	1,7	142	1,4			
27	SAM 27 DEC	144	1,4			175	1,8		1,4		Ü.	
28	DIM 28 DEC	134	1,3	NRE.		176	1,8	135	1,4			

ANNEXE 11: Chronogramme d'administration du remède « Sarenta » à 67 mg/kg

UR 1		D ro	uge	Qro	ige	T ble	EU US	Tv	ert	P Arr I) vert	
1	DOSE	_	V (ml)		V (ml)	P (g)	V (ml)	P (g)	V (ml)	P (g)	V (ml)	OBSERVATION
	MAR 02 DEC	201	2,0		1,6		1,6	146	1,5	160	1,6	
2	MER 03 DEC	186	1,9	149	1,5	143	1,4	135	1,4	145	1,5	
3	JEU 04 DEC	191	1,9	147	1,5	154	1,5	144	1,4	143	1,4	
4	VEN 05 DEC	178	1,8	148	1,5	138	1,4	131	1,3	134	1,3	
5	SAM 06 DEC	185	1,9	151	1,5	151	1,5	131	1,3	141	1,4	
6	DIM 07 DEC	191	1,9	146	1,5	144	1,4	131	1,3	140	1,4	
7	LUN 08 DEC	187	1,9	143	1,4	142	1,4	128	1,3	139	1,4	
8	MAR 09 DEC	187	1,9	152	1,5	147	1,5	132	1,3	139	1,4	
9	MER 10 DEC	184	1,8	136	1,4	142	1,4	132	1,3	141	1,4	
10	JEU 11 DEC	192	1,9	136	1,4	143	1,4	138	1,4	140	1,4	
11	VEN 12 DEC	181	1,8	122	1,2	138	1,4	129	1,3	136	1,4	
12	SAM 13 DEC	195	2,0	392		141	1,4	138	1,4	136	1,4	QR trouvé mort
13	DIM 14 DEC	180	1,8			132	1,3	127	1,3	135	1,4	
14	LUN 15 DEC	196	2,0	Lang		147	1,5	130	1,3	144	1,4	
15	MAR 16 DEC	187	1,9			149	1,5	128	1,3	136	1,4	
16	MER 17 DEC	180	1,8	199		142	1,4	129	1,3	126	1,3	
17	JEU 18 DEC	189	1,9	BILLI		148	1,5	132	1,3	124	1,2	
18	VEN 19 DEC	184	1,8			144	1,4	129	1,3	122	_	
19	SAM 20 DEC	184	1,8			148	1,5	120	1,2	118	1000	
20	DIM 21 DEC	180	1,8			141	1,4	122	1,2	109	1,1	
21	LUN 22 DEC	187	1,9			140	1,4	121	-			ParrDV trouvé mort
22	MAR 23 DEC	185	1,5			146	1,5	124	-	_		
23	MER 24 DEC	181	1,8	E DE		147	1,5	129	1,3			
24	JEU 25 DEC	190	1,5	(Essi		152	1,5	133	_	_		
25	VEN 26 DEC	179	1,8			144	1,4	132		_		
26	SAM 27 DEC	194	1,9			139	1,4	141	-	_		
27	DIM 28 DEC	188	1,5			143	1,4	124		_		
28	LUN 29 DEC	178	1,0	S RESERVED		149	1,	129	1,3			

ANNEXE 12 : Taux de mortalité des rats

TRAITEMENT	DOSES (mg/kg de PC)	NOMBRE DE RATS PAR GROUPE	NOMBRE DE RATS MORTS	POURCENTAGE DE MORTALITE (%)
EAU DISTILLEE		10	0	0
SARENTA	67	10	2	20
SARENTA	1000	10	3	30
SARENTA	2000	10	4	40

J8 et J27 : mort des rats ayant reçu 67mg de SARENTA

J19, J23 et J24 : mort des rats ayant reçu 1000mg de SARENTA

J2, J4, J12 et J21 : mort des rats ayant reçu 2000mg de SARENTA

ANNEXE 13: RESULTATS TEMOIN

	N	Minimum	Maximum	Moy	enne	Ecart type
	Statistique	Statistique	Statistique	Statistique	Erreur std	Statistique
Hémoglobine	10	5,00	14,40	9,2200	0,85904	2,71653
Hématie	10	15,70	43,40	28,6500	2,41906	7,64973
VGM	10	46,00	62,00	55,9000	1,70261	5,38413
TCMH	10	13,40	20,30	17,9100	0,70229	2,22084
CCMH	10	21,50	36,10	32,2600	1,26791	4,00949
LEUCO	10	2800,00	10000,00	6915,0000	832,43318	2632,38485
PNN	10	476,00	3510,00	1841,6000	298,04068	942,48739
PNE	10	144,00	546,00	224,2000	36,84707	116,52067
PNB	10	0,00	99,00	52,9000	11,63372	36,78904
LYMP	10	1960,00	7000,00	4434,3000	578,26023	1828,61940
MONO	10	63,00	1960,00	541,3000	170,68015	539,73801
PLAQUETTE	10	50000,00	640000,00	263100,0000	71221,63373	2,25223E5

ANNEXE 14: RESULTATS SARENTA LIQUIDE

	N	Minimum	Maximum	Moy	enne	Ecart type
	Statistique	Statistique	Statistique	Statistique	Erreur std	Statistique
Hémoglobine	10	,00	11,30	6,8800	1,22754	3,88181
Hematies	10	,00	40,70	23,2500	4,28779	13,55919
VGM	10	,00	61,00	45,6000	7,63501	24,14401
TCMH	10	,00	18,50	13,6200	2,32048	7,33800
CCMH	10	,00	33,50	23,9800	4,10138	12,96969
LEUCO	10	,00	13500,00	5480,0000	1314,26363	4156,06652
PNN	10	,00	2700,00	925,7000	269,28638	851,55832
PNE	10	,00	540,00	188,9000	54,27225	171,62391
PNB	10	,00	135,00	13,5000	13,50000	42,69075
LYMP	10	,00	9450,00	4150,9000	948,48852	2999,38406
MONO	10	,00	675,00	201,0000	65,33112	206,59515
PLAQUETTE	10	,00	648000,00	242700,0000	70973,55533	2,24438E5

ANNEXE 15 :RESULTATS SARENTA 1000mg/kg

	N	Minimum	Maximum	Moy	enne	Ecart type
	Statistique	Statistique	Statistique	Statistique	Erreur std	Statistique
Hémoglobine	10	,00	11,70	5,3500	1,28351	4,05880
Hematies	10	,00	40,50	17,4300	4,31869	13,65691
VGM	10	,00	61,00	40,2000	8,79368	27,80807
TCMH	10	,00	19,20	12,4800	2,73800	8,65830
CCMH	10	,00	32,70	21,7300	4,76529	15,06918
LEUCO	10	,00	9000,00	3700,0000	1055,67251	3338,32959
PNN	10	,00	2160,00	603,5000	202,95666	641,80531
PNE	10	,00	870,00	168,2000	82,67457	261,43994
PNB	10	,00	58,00	5,8000	5,80000	18,34121
LYMP	10	,00	6972,00	2826,8000	818,49842	2588,31927
MONO	10	,00	332,00	95,7000	36,18473	114,42615
PLAQUETTE	10	,00	726000,00	201100,0000	75546,37281	2,38899E5

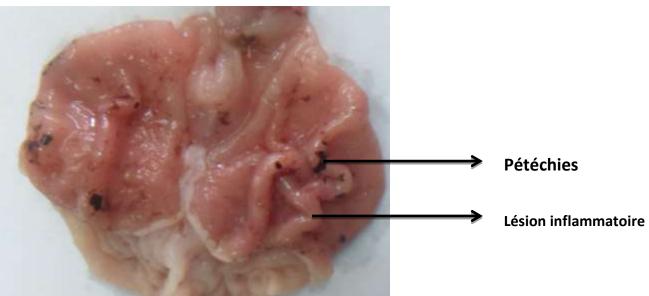
ANNEXE 16: RESULTATS SARENTA 2000mg/kg

	N	Minimum	Maximum	Moye	enne	Ecart type
	Statistique	Statistique	Statistique	Statistique	Erreur std	Statistique
Hémoglobine	10	,00	12,50	6,5600	1,80870	5,71960
Hematies	10	,00	43,20	21,6400	5,99487	18,95745
VGM	10	,00	59,00	33,7000	9,19668	29,08245
TCMH	10	,00	17,60	10,2100	2,78270	8,79968
CCMH	10	,00	31,30	18,2100	4,96016	15,68541
LEUCO	10	,00	19500,00	5410,0000	2049,57719	6481,33217
PNN	10	,00	6825,00	1242,2000	692,98204	2191,40162
PNE	10	,00	576,00	103,4000	56,81846	179,67576
PNB	10	,00	0,00	0,0000	0,00000	0,00000
LYMP	10	,00	12285,00	3911,0000	1417,60103	4482,84805
MONO	10	,00	565,00	153,4000	58,75925	185,81305
PLAQUETTE	10	,00	943000,00	297100,0000	1,21597E5	3,84524E5

ANNEXE 17 :ETUDE DE L'EFFET ULCEROGENE DE SARENTA VS INDOMETACINE

Echantillon sain





Echantillon avec pétéchies et lésions

ANNEXE 1	8:	Résultats	de l	'activité	ulcérogène
-----------------	----	-----------	------	-----------	------------

	_		
INDOMETACINE	Moyenne±Ecart type	Mini	Maxi
10MG/KG			
Nombre de pétéchies	$5,40 \pm 3,36$	2,00	11,00
Nombres de lésions	0.80 ± 1.09	0,00	2,00
Longueur des lésions	$1,09 \pm 0,69$	0,00	1,70
INDOMETACINE	Moyenne±Ecart type	Mini	Maxi
50MG/KG			
Nombre de pétéchies	$3,00 \pm 6,00$	0,00	15,00
Nombres de lésions	$2,66 \pm 2,25$	0,00	5,00
Longueur des lésions	1.83 ± 1.23	0.60	4.81

	INDOMETACINE	INDOMETACINE
	10MG/KG	50MG/KG
Nombre de pétéchies	$5,40 \pm 3,36$	$3,00 \pm 6,00$
Nombres de lésions	0.80 ± 1.09	$2,66 \pm 2,25$
Longueur des lésions	$1,09 \pm 0,69$	$1,83\pm 1,23$

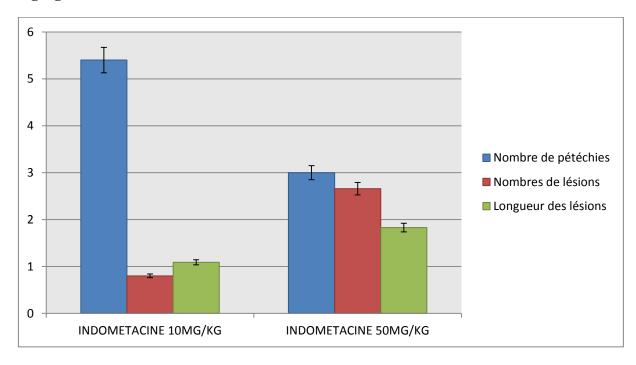
INDOMETACINE 50 mg/kg	INDOMETACINE 10
(longueur des lésions (mm))	mg/kg

Poids	P=0,75(NS)
longueur des lésions	P=0,00001 (S)
(mm	

ANNEXE 19: Résultats analytiques

	Statistique p
indometacine50mg vs indometacine10mg	0,0058 (S)
sarenta10mgETindometacinevs indometacine10mg	0,257 (ns)
sarenta50mgETindometacine10mg vs indometacine10mg	0,854(ns)
misoprostol40ETindometacine10mg vs indometacine10mg	0,038 (S)
sarenta10mgETindometacine vs indometacine50mg	0,043 (S)
sarenta50mgETindometacine10mg vs indometacine50mg	0,092 (ns)
misoprostol40ETindometacine10mg vs indometacine50mg	0,039 (S)
sarenta50mgETindometacine10mg vs	0,102 (ns)
sarenta10mgETindometacine	
misoprostol40ETindometacine10mg vs	0,194 (ns)
sarenta10mgETindometacine	. ,
misoprostol40ETindometacine10mg vs	0,0084 (S)
sarenta50mgETindometacine10mg	, ()

ANNEXE 20 : Comparaison du nombre de lésions avec l'indométacine à 10 et 50 mg/kg



	Poids	
	INDOMETACINE 50 mg/kg	INDOMETACINE 10 mg/kg
Moyenne	149,83	150,80
Médiane	149,00	148,00
Ecart-type	9,57	16,26
Minimum	135,00	128,00
Maximum	162,00	168,00

ANNEXE 21 : Résultats des ulcérations

	INDOMETACINE 50 mg/kg (longueur des lésions (mm))					INDOMETACINE 10 mg/kg				
	Moyenne	Médiane	Ecart	Mini	Maxi	Moyenne	Médiane	Ecart	Mini	Maxi
			type					type		
Lot 1	2,09	1,80	1,45	1,02	4,58	-	-	-	-	-
Lot 2	3,1800	2,43	1,41	2,30	4,81	1,37	1,37	0,45	1,05	1,70
Lot 3	-	-	-	-	-	1,36	1,36	0,48	1,02	1,70
Lot 4	1,25	1,41	0,31	0,89	1,46	-	-	-	-	-
Lot 5	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Lot 6	1,12	1,03	0,42	0,60	1,77	-	=	-	-	-

RESUME

Objectifs

Notre étude visait à évaluer le risque ulcérogène de « SARENTA » un remède de santé à base de plantes pour lequel de précédents travaux ont mis en évidence un effet analgésique et anti-inflammatoire chez le rat

De façon spécifique nous avons réalisé une enquête ethno pharmacologique ; évaluer l'effet du remède sur la muqueuse gastrique, son effet cytoprotecteur et sa toxicité subaigüe chez le rat de laboratoire

Méthodes

L'enquête ethnobotanique s'est faite à l'aide d'un questionnaire ouvert et de l'observation d'une séance de préparation du remède. Après s'être assuré que le remède « SARENTA » ne contient ni levure, ni moisissures, ni germes au-delà des normes, l'évaluation du risque ulcérogène s'est faite par la mesure des lésions de la muqueuse gastrique du rat, quatre heures après administration orale du remède aux doses de 10 et 50 mg/kg de pc. L'effet cytoprotecteur du remède a été évalué en recherchant l'effet protecteur du remède aux doses de 10 et 50 mg/kg pc contre les lésions produites par l'indométacine aux mêmes doses 10 et 50 mg/kg pc. S'agissant de la toxicité subaiguë le dosage des paramètres hématologiques ;;;;;;; a été réalisé après administration orale répétée du remède sarenta pendant 28jr au doses de :::::

Résultat

L'enquête ethno pharmacologique révèle que Mr Adou Tano est connu du ministère de la santé car inscrit dans le répertoire des tradipraticiens par le programme national. Le remède est un décocté de plantes médicinales dont : (Aloe vera et Cassia occidentalis, Cassia alata, et Ocimum gratissimum). La dose recommandée par le tradipraticien est d'environ 7mg de matières sèches /kg pc.

Aux doses testées 10 et 50 MG/ kg pc le remède « SARENTA » n'a entrainé ni pétéchies ni lésions tandis que l'indométacine aux mêmes doses utilisé comme référence a induit des lésions de niveau 1 (≤5 érosions≤ 5mm de longueur) et 2 (≤6-10 érosions≤ 5mm de longueur) selon l'échelle d'Adami et al.

Quant à l'effet cytoprotecteur non significatif à 10mg/kg le remède « SARENTA » n'a pas protégé la muqueuse contre l'ulcération produite par l'indométacine. A la dose de 50 mg /kg pc il a été observé une légère protection. En effet la muqueuse entrainé une diminution de la longueur de lésions induit par l'indométacine passant du niveau 1,5 au niveau 1 selon l'échelle d'Adami et al) mais la différence avec la lot témoin c'est a dire ayant reçu n'était pas significative..

L'administration du remède « SARENTA » a entrainé une baisse des valeurs de l'hémogramme aux doses de 67 mg/kg (environ 10 fois la dose recommandée) ,1000 et 2000 mg/kg (diminution des globules rouges, de l'hémoglobine, des plaquettes, et des leucocytes)

Conclusion

Ainsi le remède « SARENTA » serait doué d'effet anti-inflammatoire sans présenter de risque ulcérogène.

MOTS CLES: Remède traditionnel de santé, risque ulcérogène, toxicité subaigüe